Le seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION: [illegible], 4ème Avenue Ouest, Prince-Albert, Sask. Téléphone [illegible]. REDACTION:—[illegible], 10ième rue [illegible]

ABONNEMENT: Un an, Canada [illegible]; " " Etats-Unis [illegible]; " " Europe [illegible]

J.-M. JUTRAS, Administrateur

[illegible]ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 30 janvier 1929 — No. 47

La réforme du sénat

A l'approche de chaque session parlementaire, la question toujours brûlante et si controversée de la réforme du sénat reprend d'ordinaire un caractère d'actualité. Cette année, en raison des vides (?) produits que la mort a creusés au sein de ce corps honorable, où les deux grands partis disposent maintenant d'une force à peu près égale, les protagonistes de la réforme de la Chambre haute ne manqueront pas de tenter une nouvelle offensive. Pour nous Canadiens français, il serait d'une imprudence quasi criminelle de consentir au changement radical des pouvoirs du sénat, et encore moins à son abolition, tant que ce dernier n'aura pas abdiqué son rôle protecteur des droits des minorités que lui ont attribué les pères de la Confédération. Toutefois, il faut bien reconnaître que, abstraction faite de cette considération particulière à notre race, les progrès de la démocratie et l'évolution des idées modernes ont fait de notre sénat, tel que constitué, un anachronisme qu'il conviendrait peut-être de faire disparaître.

De toutes les contrées démocratiques, le sénat canadien, composé de membres nommés à vie par la couronne, et par conséquent irresponsable au peuple, est le seul qui possède des pouvoirs législatifs aussi étendus, dont l'exercice peut entraver l'action même de la Chambre des Communes élue par les électeurs du pays. Sous l'influence de la poussée démocratique, l'Angleterre qui jouit d'une constitution politique analogue à la nôtre, a restreint, depuis déjà plusieurs années, les pouvoirs de la Chambre des Lords, notamment en ce qui regarde le vote des subsides et l'emploi des deniers du peuple. Au parlement de Westminster, tout projet de loi qui comporte une dépense des fonds publics devient automatiquement en vigueur dans le royaume, s'il a subi favorablement l'épreuve de la Chambre des députés, pendant [illegible] sessions consécutives, nonobstant l'opposition de la Chambre des Lords.

Pour satisfaire une partie considérable de l'opinion publique, et sans saper les fondements de notre édifice constitutionnel, ne pourrait-on pas, sans danger, amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et calquer les attributions du sénat canadien sur les pouvoirs de la Chambre des Lords d'Angleterre? Sans doute, il serait de la dernière imprudence de vouloir toucher, à la légère, à l'acte fédératif, et plus insensé encore, de le [illegible] pour satisfaire les visées [illegible] d'un certain élément sectaire et fanatique. Mais vieille de plus de soixante ans, notre constitution, si parfaite qu'elle puisse paraître, ne doit pas, non plus, revêtir un caractère d'intangibilité. Tout en conservant le cachet fondamental que lui ont imprimé les hommes d'État de 1867, elle doit être au pas de son temps, s'adapter aux conditions nouvelles nées de l'évolution et des progrès du Canada, et donner à toutes les provinces du Dominion une somme égale d'influence et de justice. Ainsi, une légère modification de notre loi organique qui permettrait de donner aux provinces de l'Ouest une représentation sénatoriale plus adéquate et de limiter les attributions du sénat quant à l'emploi des deniers du peuple, ne signifierait pas, il me semble, un bouleversement constitutionnel et ne comporterait nullement une diminution des garanties que l'acte de 1867, toujours considéré comme la grande charte de nos libertés, accorde aux minorités du pays. Le sénat n'en continuerait pas moins à jouer le rôle modérateur qu'il est appelé à tenir dans l'étude et la révision des projets de loi qui sont soumis à sa considération, et à empêcher le radicalisme et les doctrines perverses qui rongent la société moderne de s'introduire dans notre législation publique.

Représentation sénatoriale inadéquate de la Saskatchewan.

Si l'on jette un coup d'œil sur la composition actuelle du sénat, on a vite fait de constater que la représentation des diverses provinces n'est pas en proportion de leur population respective. Les trois provinces maritimes, par exemple, ont une population globale de moins d'un million d'habitants. Elles sont, toutefois, représentées au sénat par vingt-quatre sénateurs. Ce chiffre fixe leur a été garanti par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, quelle que soit la population éventuelle de ces provinces. Par contre, la Saskatchewan, dont le nombre des habitants égale à peu près celui des trois provinces de l'Atlantique, se voit attribuer six sièges sénatoriaux seulement. La disproportion est patente et indique une grave lacune dans la représentation des provinces au sénat. Cette représentation inadéquate aujourd'hui de notre province pouvait être équitable lors de sa création en 1905. Mais depuis, les événements ont marché rapidement: la politique d'immigration intensive poursuivie par tous les gouvernements, ajoutée à l'augmentation naturelle de la population, est venue grossir considérablement le nombre des habitants de la province. Il n'est pas exagéré de dire, qu'avant le prochain recensement, [illegible] 1931, la Saskatchewan dépassera bel et bien le million d'âmes.

Ne serait-il pas opportun pour le gouvernement de poser un acte d'[illegible] en proposant aux cours de la prochaine session, un amendement à la constitution pour lui permettre de donner à cette province la représentation à laquelle elle a droit dans le sénat? [illegible], ne pourrait-il pas également poser un acte d'équité et réparer une injustice criante commise envers les Canadiens français de la province, il y a déjà quelques années? Il a toujours été de tradition politique de donner à l'élément français de chacune des provinces de l'Ouest un sénateur de sa nationalité. Nos frères du Manitoba et de l'Alberta jouissent encore aujourd'hui de ce privilège. Jusqu'en 1921, notre groupe avait aussi bénéficié de cette sage coutume. À la mort du regretté sénateur Prince, survenue en 1920, les nôtres étaient en droit de compter sur l'esprit de générosité et d'équité du gouvernement dont trois de ses membres étaient de notre sang. Rien ne laissait soupçonner des dispositions hostiles à notre égard. Nos [illegible], se rappelant qu'une victoire ne se gagne jamais sans lutte, [illegible] tout en œuvre pour assurer la nomination d'un sénateur de notre race. L'A. C. F. C. prit l'affaire en mains et dirigea le combat. Des centaines de requêtes furent envoyées à Ottawa; des [illegible] de notre groupe firent des démarches pressantes pour assurer la reconnaissance de nos droits. Tout fut inutile. Pour des considérations mesquines de basse politique, le gouvernement [illegible] resta sourd et préféra sombrer dans un geste de reniement. Et, au siège laissé vacant par le décès du sénateur Prince, il nomma un titulaire qui n'était ni de notre langue ni de notre foi.

La pierre d'achoppement que rencontrera le gouvernement actuel, s'il désire remédier à cet état de choses déplorable, viendra de l'opposition systématique et arbitraire de certains sénateurs hostiles à tout amendement à la constitution. Pourtant, il faudra bien qu'un jour on ouvre la porte de cette arche sacro-sainte, non pas pour y perpétrer un acte de vandalisme, mais plutôt pour placer sur un [illegible] [illegible] dans ce sanctuaire le flambeau que l'[illegible] [illegible] et délétère [illegible] en train de détruire et d'éteindre.

Dr P. E. Ayotte.

Un pionnier de l'A.C.F.C.

Les grandes causes révèlent les grandes âmes. Celles-ci demeurent parfois insoupçonnées sans une circonstance majeure; mais qu'un danger menace pour la foi ou la race [illegible], et on les voit au premier rang des défenseurs.

M. J.-I. Blouz (?), que la mort vient de faucher en pleine maturité, était une telle âme, comme en témoignent ses compagnons d'armes des débuts de l'Association Canadienne Française de l'Alberta.

[illegible] la nécessité d'une organisation solide pour la préservation de notre langue dans la province, M. Blouz (?) fut un des plus ardents et des plus enthousiastes artisans de la première heure, prenant une part active aux délibérations du Comité provisoire chargé d'élaborer la constitution de la future association. Une des premières décisions prises fut de s'assurer les services d'un secrétaire, dont la principale tâche serait de prêcher la nouvelle croisade dans les centres franco-canadiens et d'y fonder des cercles bien vivants.

Sans fonds, sans autre garantie que l'appui des fondateurs, la nouvelle association n'offrait rien de bien alléchant au futur secrétaire. Il fallait un cœur patriotique et un dévouement bien désintéressé pour se lancer dans pareille aventure. M. Blouz (?) était une de ces grandes âmes qui font les héros.

Sans hésiter il accepta, sacrifiant ses intérêts matériels, son repos et sa santé pour assurer le triomphe d'une cause qu'il regardait comme sacrée. La fortune, c'est certain, n'était pas son ambition. [illegible] encore moins. Il ne visait qu'à [illegible] ses compatriotes. Il le fit sans compter, et c'est à cause de cela qu'il vivra dans leur souvenir.

Paul GRENIER.

Exigeons du français

Aux lecteurs du "Patriote."

Chers lecteurs,

Permettez-nous, chers compatriotes de la province de la Saskatchewan, de solliciter votre appui dans une affaire importante.

Rassurez-vous cependant, cette fois nous ne vous demandons pas d'argent. Nous voulons tout simplement vous prier d'écrire une lettre en notre faveur.

Nous sommes actuellement en pourparlers avec la maison Eaton au sujet de l'insertion d'une annonce française de cette maison pour notre journal, annonce qui représenterait, au surplus, un revenu très substantiel pour la réalisation de l'œuvre que nous avons tant à cœur.

Nous comptons sur votre [illegible] et sur votre patriotisme pour faire connaître à la maison Eaton que pour avoir une clientèle française, il faut annoncer en français. C'est une question de convenance, c'est aussi une question d'affaires qu'il faut rappeler aux marchands anglais désireux d'établir des relations commerciales avec les Franco-Canadiens.

Nous souhaiterions que tous, chers Franco-Canadiens, vous écriviez à cette maison pour lui demander d'annoncer dans le seul organe français de la province. Voici à qui vous pourrez vous adresser:

M. [illegible],
Advertising Manager,
T. Eaton Company,
Saskatoon, Saskatchewan.

Comptant sur votre générosité, nous vous remercions par anticipation du service que vous rendrez à l'œuvre de la bonne presse.

Nous demeurons votre tout dévoué.

J.-M. JUTRAS,
Administrateur.

Lettre ouverte à tous les gens de langue française des provinces de l'Ouest

L'autorisation m'a été donnée d'annoncer à tous les gens de langue française que le poste de radio CJRX, poste privé de la Cie James Richardson, était prêt à mettre à notre disposition une soirée par semaine. Cette soirée serait donnée dans le but spécial de favoriser l'émission d'un programme en français. On prévoit aussi que si la demande est suffisamment grande et l'intérêt assez vif, il y aurait possibilité d'obtenir une heure de français tous les jours, d'ici peu de temps.

Il est clair qu'à titre de Canadiens français, nous devons nous prévaloir de l'offre généreuse et désintéressée faite par le directeur-gérant du département de radio, M. [illegible]. Par ce moyen, les gens de langue française auront le grand avantage de recevoir les nouvelles fraîches, le détail des fluctuations du marché, des mines et autres nouvelles au sujet des affaires, conférences, lectures, musique, etc.

Nous demandons donc à tous ceux que le programme peut intéresser de bien vouloir nous faire savoir, au plutôt, par lettre ou carte postale, ce qu'ils pensent du projet, avec leurs suggestions.

La réalisation du projet ne dépend que de tous gens de langue française. Si la demande se fait sentir assez grande, nous aurons d'abord une soirée par semaine, et plus tard, une heure par jour.

Nous espérons recevoir d'ici quelques jours votre opinion et votre assentiment, ne laissez pas le tarte (?) à d'autres; dans si le projet vous sourit, écrivez-nous tout de suite.

Envoyez vos lettres ou cartes à

Maurice HOULET,
Département de Radio,
James Richardson et Cie,
Edifice Grain Exchange,
Winnipeg, Man.

"Les Canadiens français sont une réalité bienfaisante"

Texte intégral du magnifique discours prononcé par le docteur Jules Dorion, directeur de "l'Action Catholique" lors du passage de la Survivance française à Québec.

Vous êtes revenus et nous sommes de nouveau ensemble. Voilà deux courtes phrases qui ont dans leur brièveté une éloquence à laquelle il est difficile d'ajouter. Mon discours pourrait s'arrêter là.

Je ne m'arrêterai pas à rouvrir de [illegible] ce que vous avez vu et ce que vous avez entendu.

[illegible] de choses à dire de cet échange de visites. Vos pèlerinages [illegible] les autres [illegible] de l'Ouest ne sont pas des choses quelconques.

Aveugles ceux qui n'y ont rien vu et qui n'y auront encore rien. Ces voyages ont fait mieux réaliser ce que nous sommes et où nous le sommes.

Il y a unité de langue, d'aspirations, d'espoir et de volonté de l'Atlantique au Pacifique et [illegible] l'univers grâce à notre [illegible].

Pour quelques-uns des nôtres qui descendaient la pente du découragement et de l'indifférence, il était bon de se convaincre de ce fait comme il était bon d'en convaincre les autres.

Est-ce bien que nous resterions notre direction de vivre de l'Atlantique au Pacifique? Oui.

[illegible], dans la série de conférences qu'il vient de terminer à Paris, disait l'autre jour: "On ne gouverne pas sans nous. Nous Canadiens français, sommes au Canada une réalité bienfaisante."

La réalité, on l'a peu dire, que certains aient affecté de l'ignorer.

La réalité bienfaisante, quelques-uns [illegible] [illegible] [illegible]. [illegible] [illegible] [illegible] au temps de [illegible]. [illegible] au temps de l'Union. Quelques-uns la nient encore au moins partiellement depuis la Confédération, [illegible] qui voudraient nous parquer dans le Québec et que la Confédération soit anglaise.

Mais l'évolution se fait petit à petit dans les esprits. Ne nous plaignons pas de se montrer [illegible] des [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. Les faits ont déjà prou[vé] ce qu'on ne pouvait gouverner sans nous. [illegible] Macdonald-Cartier, puis Laurier-[illegible], Mackenzie King-Lapointe.

Il l'est s'en convainc de plus en plus. Ce sont des signes de détente, de sympathie. Les sympathies se multiplient à Vancouver, [illegible], à Régina, [illegible] à Toronto. [illegible]. En Ontario la question des écoles, à Ottawa, les [illegible] [illegible]. L'idée de ce [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] d'attitude et le [illegible].

Premier [illegible] de nous [illegible]. Une [illegible], plus [illegible] [illegible] ce qui est arrivé, et continuer d'arriver est providentiel. Aux heures critiques, depuis 1760, il est heureux que nous fussions là, [illegible], et [illegible] dans un effort qui soit toujours où est le devoir. Réalité bienfaisante.

L'idée canadienne, que nous représentons, et dont nous sommes pour ainsi dire l'ossature, est le plus grand service que nous puissions rendre au Canada, et même à l'Empire. Sans elle, le Canada est difficile à garder, [illegible]. La [illegible] géographique est [illegible], la mentalité entre l'Est et l'Ouest est différente. Il y a donc en la volonté d'une famille [illegible] une grave [illegible]. Réalité bienfaisante.

Il y a une idée canadienne. Sans elle le Canada est difficile à défendre, impossible à conserver. [illegible] nos compatriotes, il y a d'autres Canadiens que nous. Il n'en est pas de meilleurs, ni de plus constants. Voilà une chose importante.

Sachons regarder, et voir que nous sommes une réalité bienfaisante. Notre survie [illegible] [illegible] [illegible] et conquérante. Il veut étendre son hégémonie sur les [illegible] nord et sud. Se désintéressera-t-on de nous? Dans ce conflit possible il est providentiel que nous [illegible], la Réalité bienfaisante.

(Suite à la page 2)

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Le nouveau lieutenant-gouverneur du Manitoba

Winnipeg. — M. J.-D. McGregor, de Brandon, Manitoba, vient d'être nommé lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba, en remplacement de l'hon. T.-A. Burrows, par le gouvernement fédéral.

M. McGregor est un vieux citoyen du Manitoba, qui a rendu de grands services au pays depuis 52 ans. Il s'est spécialisé dans l'art agricole et surtout dans l'élevage des animaux de race. Il a obtenu des postes très importants dans les expositions provinciales et internationales. Il fut nommé président de l'exposition provinciale tenue à Brandon. Très souvent il fut nommé juge dans les concours agricoles. Durant la grande guerre, il fut nommé commissaire des vivres pour les provinces de l'Ouest. En 1913, il remporta la palme au concours de l'Exposition internationale; il fut proclamé champion pour le meilleur exhibit de la race Aberdeen Angus, du monde entier.

Cette nomination est un bel éloge pour la classe agricole. C'est une preuve que nos fermiers sont capables de fournir à notre pays des hommes dignes de remplir les premiers postes; c'est aussi un signe que l'on commence à considérer une classe qui fut trop longtemps méconnue.

M. Osborne donnera une conférence à Régina

M. le professeur F.-W. Osborne, chef du département de français à l'Université du Manitoba, donnera une conférence, le 21 février, à Régina, sous les auspices des commissaires d'écoles de la Saskatchewan.

Le professeur Osborne passe pour être un de nos grands orateurs canadiens.

Tout le monde sait qu'il nous est très sympathique.

Dans sa conférence, il parlera sur la mauvaise influence de l'américanisme sur l'esprit canadien, ou encore "Canadianisme vs américanisme."

Il serait bon que nos compatriotes de l'A. C. F. C. aillent l'entendre, l'applaudir et le féliciter personnellement.

Rien ne lui fait autant plaisir que de causer en français avec les lettrés.

Les catholiques et la répartition des impôts.

Les catholiques des deux langues de la province d'Ontario vont demander au gouvernement de modifier la loi de la répartition des impôts scolaires des vieille de plus de quarante ans. Dans le temps, elle assurait aux écoles séparées une juste part des impôts payés par les compagnies anonymes. Une réunion eut lieu à l'archevêché. Des archevêques, des curés et des laïques éminents de la province ont étudié cette question. Un comité a été chargé de voir aux moyens de mener cette entreprise à bonne fin. Les deux secrétaires du comité sont Mgr J. Charbonneau, V. G. du diocèse d'Ottawa et M. Thomas Battle, C. R. de Toronto.

M. Hance Logan nommé sénateur

Ottawa. — M. Hance Logan, ancien député de Cumberland, N.-E., a été nommé au Sénat, en remplacement du sénateur [illegible].

Nouveau curé à Letellier, Man.

Nous venons d'apprendre que M. l'abbé [illegible] [illegible] de l'archevêché de Saint-Boniface vient d'être nommé curé de Letellier, en remplacement de feu M. l'abbé Jutras.

L'Ouest aux prises avec le froid

La vague de froid qui sévit depuis deux semaines n'est pas encore passée au moment d'aller sous presse. Les trois provinces des prairies, généralement des températures bien au-dessous de zéro. Trente, quarante degrés sont rapportés de beaucoup de localités. Prince-Albert s'est payé le luxe de cinquante sous zéro, tandis que Regina Park, le thermomètre descendait à [illegible].

Constantinople de nouveau ravagée par les flammes

Constantinople. — Plusieurs personnes ont été tuées et un millier d'habitations détruites dans le quartier populaire de Tavala au cours de la conflagration de la semaine dernière.

Une terrible conflagration, attisée par un vent violent, a dévasté un des quartiers de Constantinople. Plusieurs centaines de maisons ont été brûlées et plus d'un millier de personnes ont dû fuir par une température polaire.

Constantinople a été, à plusieurs reprises, la proie de violents incendies. Les plus désastreux furent causés par des tremblements de terre, le plus récent date du mois d'août 1922. [illegible], [illegible] de Constantinople et renommée dans l'histoire byzantine sous le nom de Chalcédoine, la ville des aveugles, fut alors détruite. Quatre cents habitations de bois devinrent alors la proie des flammes et 2,000 personnes se réfugièrent au cimetière. Les pompiers ne pouvant maîtriser les flammes, on appela les troupes et on écrasa les maisons en feu.

En septembre de la même année, des autres maisons et magasins furent détruits dans un autre incendie qui éclata dans le quartier commercial de la ville, près de la Corne d'Or.

Nouveaux camps d'entraînement pour les immigrants britanniques.

Le ministère du Travail d'Angleterre annonce qu'il vient d'ouvrir quatre nouvelles écoles d'entraînement pour les futurs immigrants qui se destinent au Canada. Cette décision vient à la suite de la dernière décision vient à la suite de la dernière entente entre les gouvernements de la Grande-Bretagne et du Canada pour nous amener 6,000 employés de ferme durant la prochaine saison.

Le traité Kellogg

Londres. — Sir Austin Chamberlain, secrétaire des Affaires étrangères, a annoncé à la Chambre des Communes que le gouvernement est disposé à ratifier le traité Kellogg-Briand dès que les Dominions seront prêts à en faire autant.

Les Activités de l'A. C. F. C.

N'oubliez pas de nommer vos délégués pour la grande Convention du mois de mars qui aura lieu, cette année à Prince-Albert.

Programme de français

Nous publierons la semaine prochaine un nouveau programme de français sur lequel seront basés les examens du mois de juin prochain. Ce programme est rendu nécessaire par l'adoption d'une nouvelle série de livres. Nous prions donc le personnel enseignant de bien vouloir apporter une attention toute spéciale au prochain numéro du "Patriote" afin d'éviter toute erreur possible [illegible].

Nous avons publié la semaine dernière le programme de littérature des grades X, XI et XII. Ce programme avait déjà paru dans un numéro du "Patriote" de l'automne du passé. Nous espérons que cette fois-ci il ne sera pas nécessaire d'y revenir. Cependant nous le publierons encore une fois la semaine prochaine.

La Convention

Nous revenons encore à la nomination des délégués devant assister à la Convention. Il est absolument nécessaire que toutes nos paroisses et districts d'écoles y soient représentés. Nous avons beaucoup de choses à traiter et des raisons que nous ne pouvons pas publier dans le journal, mais qui seront expliquées à la Convention.

Les districts d'écoles n'ont aucune raison de ne pas envoyer des délégués. Les frais de voyage sont répartis sur des taxes payées par les quarts de section et n'excèdent pas la somme [illegible] par quart. C'est [illegible]. La plupart des séances de la Convention sont consacrées à nos écoles. Les rapports des visiteurs des écoles et des études sur nos concours de français, sur le programme et sur le recrutement de notre personnel enseignant. Ce sont des questions vitales pour l'avenir de nos écoles et il ne saurait pas exister d'excuses à ne pas être représenté pour un district dans lequel les nôtres sont en majorité. L'abstention dans ces circonstances constituerait un manquement à toutes nos causes nationales, une trahison qui ne ferait pas honneur à ceux qui l'auraient commise.

Ces mêmes remarques peuvent s'appliquer à nos paroisses. Aucune ne peut avoir de raisons suffisantes pour s'abstenir. La survie [illegible] [illegible] par une [illegible] et dans dix ans, il ne s'enseignera que fort peu de français dans nos écoles. Plus tard on jamais [illegible] les églises par une autre [illegible] les [illegible] plus.

Organisez dès à présent des soirées pour amasser quelques fonds destinés à aider vos délégués à payer leurs dépenses de voyage. C'est essentiel. Nous trouverons des délégués en masse, si nous payons une partie de leurs dépenses. Nous en trouverons bien peu s'ils doivent donner leur temps et dépenser des sommes considérables.

La bonne volonté existe partout, mais il faut quelqu'un dans chaque paroisse pour prendre l'initiative. Nous comptons sur nos chefs de régions, sur les officiers de nos cercles et par-dessus tout sur nos curés dont l'aide nous a été si précieuse dans le passé.

La contribution

Plusieurs paroisses sont encore en retard. Nous n'aimons pas revenir sur cette question, mais les circonstances nous y obligent. Nos pires ennemis ne sont pas nos adversaires. Au contraire ils nous rendent service en nous tenant éveillés. Nos ennemis ce sont trop souvent les nôtres, les indifférents, les négligents, les apathiques. Ceux qu'il faut sans cesse secouer, pendant que nous [illegible] d'ouvrage par ailleurs.

Nous espérons que nous n'aurons pas à revenir sur cette question et que nous aurons le plaisir de voir toutes nos paroisses sur la liste qui sera lue publiquement à la Convention et publiée dans le "Patriote."

N'OUBLIONS PAS LA CONVENTION A LA MI-MARS.

"Les Canadiens français sont une réalité bienfaisante"

(Suite de la première page)

Jadis on parlait d'équilibre européen. Maintenant on parle d'équilibre mondial, d'Est et d'Ouest. On cherche l'harmonie continentale.

[illegible]

Nous sommes une réalité bienfaisante.

[illegible]

Bienveillance mutuelle.

[illegible]

Une grammaire de l'Académie française

Paris. — Les vingt-et-un académiciens présents à une récente séance, ont pris une décision dont les conséquences seront importantes. Ils ont en effet voté le principe de la création d'une grammaire de l'Académie française. M. Abel Hermant [illegible]

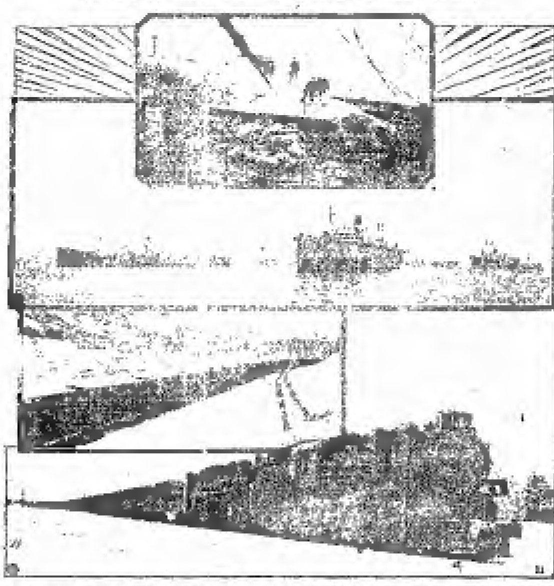
Cette grammaire [illegible]

Près de 170,000 pèlerins à Notre-Dame du Cap

L'année 1928, au témoignage des RR. PP. Oblats, a été de tous points excellente pour l'œuvre de Notre-Dame du Cap.

[illegible]

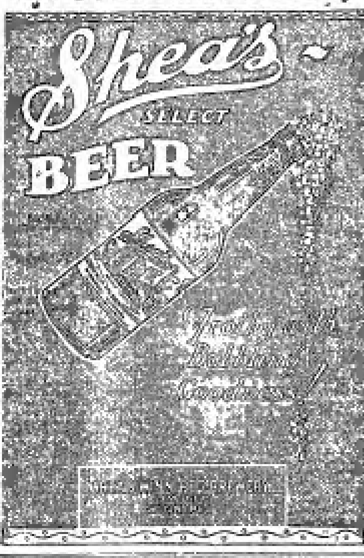
L'Expédition de la Récolte Canadienne



[illegible]

D'APRÈS des statistiques publiées par M. K. D. Cornell, surintendant des lignes de l'Ouest du Pacifique Canadien à Winnipeg, [illegible]

[illegible]



Plus d'un demi-million de pèlerins à Sainte-Anne-de-Beaupré

Québec. — [illegible]

Aux mères occupées

[illegible]

[illegible]

FADETTE.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"



EVANGILE

LA PASSION DE N.-SEIGNEUR JESUS-CHRIST

(S. L., XXIII, 5-12.)

Cependant les Juifs insistaient avec véhémence, et criaient: "Il soulève le peuple par les doctrines qu'il sème, depuis la Galilée, où il a commencé, jusque dans toute la Judée, et même jusqu'ici."

Pilate entendant nommer la Galilée, demanda si cet homme était Galiléen. Dès qu'il eut appris que Jésus était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya devant ce prince, qui se trouvait alors à Jérusalem.

Hérode, en voyant Jésus, éprouva une vive satisfaction. Depuis longtemps il désirait le connaître, à cause de tout ce qu'on lui avait rapporté de lui, et parce qu'il espérait lui voir opérer quelque prodige.

Il se mit donc à lui poser une multitude de questions.

Jésus ne lui répondit rien.

Or, les Princes des prêtres et les Scribes se tenaient là, debout, ne cessant pas de l'accuser.

Hérode, avec sa garde, couvrit Jésus de mépris. Il le fit affubler d'une robe blanche (1) et s'en moqua. Puis il le renvoya à Pilate.

Et, de ce jour, Hérode et Pilate devinrent amis, d'ennemis qu'ils étaient auparavant.

(1) La robe blanche était le vêtement des insensés.

Décret apostolique de S. S. Pie XI

Rome. — Sa Sainteté le Pape Pie XI a publié un Décret apostolique [illegible] de l'année 1929, son année jubilaire sacerdotale, une "Année Sainte extraordinaire." Des indulgences plénières pourront être gagnées par les catholiques du monde entier aux conditions ordinaires.

Le Pape Léon XIII avait publié un semblable décret lors de son jubilé sacerdotal d'or.

Les chers petits !

A la chère Tante Priscilla, humble hommage d'une vieille amie reconnaissante.

Nous sommes heureux de signaler à l'attention des mères de famille et des éducatrices l'article suivant. Il en aidera plus d'une à résoudre un problème souvent embarrassant, surtout par les froids sibériens actuels: comment amuser les marmots.

Peu de lecteurs en parcourant ces lignes et [illegible], s'imagineront que l'auteur n'est pas une [illegible] [illegible], mais bien une [illegible] [illegible] religieuse, qui [illegible] tout [illegible] comment elle réussit à [illegible] ses quatorze [illegible] et [illegible].

C'est la saison des neiges et des bourrasques, des brumes et des frimas, des vents âpres et des pluies glaciales.

Chez la gent enfantine, c'est le temps des refroidissements, des rhumes et des grippes.

Les courses, les glissades, le patin, la traîneau, le hockey, le football sont si entraînants, que l'ardeur du jeu dépasse parfois les limites de la sage raison; plus souvent le manque de prudence, quand les corps sont en transpiration, est la cause de malaises, qui retiennent à la maison.

Alors la maman, la grande sœur s'empressent autour des petits lits, calment un sommeil fiévreux, [illegible] de chaudes [illegible], réchauffent un petit être qui tremble, frictionnent un membre endolori, une gorge oppressée.

C'est le repos, sans contact des tisanes, des [illegible] chaudes, des [illegible], et des compresses, alternés par [illegible] de [illegible] [illegible], que les petits sont vite sur pied.

Mais gare à la convalescence! C'est le moment terrible! Après une trêve de repos forcé, les chers bambins, — ces anges du foyer — deviennent de vrais petits lutins! si bruyants! que c'en est une calamité! Quelque chose comme une [illegible] plaie d'Egypte, si la mère, déjà fatiguée, s'impatiente ou ne sait comment [illegible] [illegible] d'essayer de les tenir en place; vous en ferez des [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Que faire alors? C'est très simple: les amuser.

[illegible]

Pour la propagation de la foi catholique

Rome. — Par décret de la Sacrée Congrégation de Propaganda, le R. P. [illegible] Lallis, de l'[illegible], vient d'être nommé président du conseil central de la Propagation de la Foi catholique dans l'ouest canadien.

Les béatifications

Rome. — Au cours de mai et de juin auront lieu les béatifications du vénérable Jean Bosco, fondateur des Salésiens, de la vénérable Thérèse-Marguerite Redi, carmélite italienne, morte en 1770, du vénérable François de [illegible], [illegible], mort en 1806, du vénérable Cosme de Carbognano, du vénérable [illegible], [illegible], [illegible] en 1767, et du vénérable Claude de la Colombière, jésuite, directeur spirituel de sainte Marguerite-Marie Alacoque.

Fausse complaisance pour la canaille

[illegible]

Les lois "religieuses" au Mexique

Mexico. — Le président Portes Gil a confirmé la décision [illegible] [illegible] que le gouvernement continuera à appliquer strictement les lois religieuses.

[illegible]

La retraite fermée

[illegible]

Hommage du gouvernement de Bolivie aux missionnaires franciscains

Sucre, Bolivie. — Le gouvernement de la République de Bolivie, [illegible]

L'Université pontificale grégorienne

[illegible]

Cette brochure ne se vend que 10 sous. On la trouve à l'Action Paroissiale, 1300, rue de Bordeaux, Montréal.

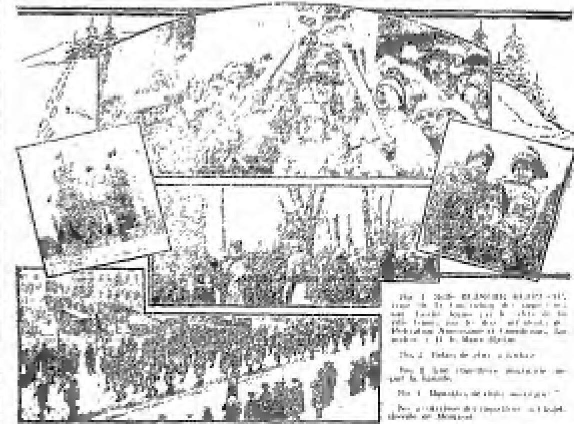
Mort de l'abbé J.-E.-A. Bérard

Saint-Hyacinthe. — M. l'abbé Joseph-Esdras-Aimé Bérard, ancien curé de Saint-Hubert, Richelieu, est décédé ce matin à Saint-Hyacinthe, à l'Hôtel-Dieu. Il était âgé de 83 ans [illegible]. Le défunt était né à Saint-Aimé de Richelieu, le 13 septembre 1845, fils d'Augustin Bérard [illegible], cultivateur, et d'Archange Beauregard. Il fit ses études classiques à Saint-Hyacinthe, sa théologie à Sorel et fut ordonné à Saint-Hyacinthe, par S. G. Mgr Louis-Zéphirin Moreau, le 24 août 1876. Il fut successivement directeur du collège commercial de Farnham, en même temps que vicaire de la paroisse, 1876-1878, premier curé de Saint-Armand, [illegible] [illegible]

[illegible]

Verdun, 26 janvier 1929.

LE CONGRÈS DES RAQUETTEURS



La Fédération Canadienne des Raquetteurs, qui célébrait cette année son 20ième anniversaire de fondation a remporté un gros succès en tenant son congrès annuel dans la ville de Montréal. Près de 2,500 raquetteurs répondirent à son appel et envahirent la Métropole du Canada où pendant deux jours ils firent revivre [illegible] les joyeuses traditions de la raquette.

Ces raquetteurs, appartenant à 65 clubs différents dont plusieurs des Etats-Unis et particulièrement de Lewiston, Me. et Manchester, N.H. Le plus gros groupe de Lewiston, 500 personnes, est venu de Lewiston, Me., dans deux trains spéciaux du Canadien National. Ce réseau a transporté à lui seul plus de 1,500 raquetteurs, dans ses trains spéciaux ou réguliers.

De Québec et de ses environs sont venus plus de 350 [illegible], [illegible] [illegible] spécial du Canadien National. Il n'est pas peu contribué par leur bonne humeur au grand succès du congrès.

Un programme chargé avait été préparé en l'honneur des raquetteurs réunis à Montréal. Le samedi, à [illegible], ils furent reçus à l'hôtel de ville par S. H. le maire Martin qui leur remit les clefs de la cité et le soir, après la parade aux flambeaux qui se termina par un feu d'artifice au Parc Lafontaine, ils furent les hôtes du club National à un bal [illegible] à la palestre de ce club.

La parade d'église eut lieu à Notre-Dame où la messe fut chantée par S. G. Mgr A. E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal. Un sermon de circonstance fut prononcé par le [illegible] [illegible] [illegible]. Le midi un banquet [illegible] [illegible] les présidents de clubs [illegible] à l'hôtel Windsor. Le soir du Congrès fut l'attaque du palais de glace [illegible] à Lafleur. Des milliers de personnes y assistèrent. Le président du comité de la Convention, cette année, était M. C. H. Lalonde. Il fut admirablement secondé par le club National A.A.A. et les autres officiers qui se dévouèrent pour le succès de la Convention.

Coïncidant avec le Congrès le club Canadien de Saint-Henri célébra, le 3 février son [illegible] anniversaire de fondation. Tous les raquetteurs furent invités, à la réception donnée à cette occasion et de nombreux [illegible] furent offerts au club de Saint-Henri.

L'année 1928 au Canada

Principaux faits compilés par Fred Williams, de la "Canada Press"

Toronto. — Dix-neuf cent vingt-huit fut une bonne année pour le Canada: une bonne année pour les fermiers et les industriels, les financiers et les détenteurs de valeurs mobilières. Ce fut une année de récoltes abondantes, de bons prix, en dépit de la mauvaise température qui a diminué la qualité du blé dans l'ouest; une année de prospérité industrielle et de bons salaires. Les recettes des chemins de fer ont dépassé les prévisions les plus optimistes. Les conditions climatologiques ont été bonnes dans l'ensemble, bien que certaines régions aient souffert d'inondation. La population a augmenté. Bref, 1928 fut une année satisfaisante et de nature à inspirer confiance en l'avenir.

Le recensement quinquennal des trois provinces des prairies montre une augmentation substantielle de la population, surtout en Saskatchewan et en Alberta, de même que dans Ontario et Québec pour les villes. Deux événements importants pour le progrès des chemins de fer furent l'achat par le C. P. R. du gouvernement d'Alberta du chemin de fer "Lacombe and North Western", et l'achat conjoint par le C. P. R. et le C. N. R. des chemins de fer albertains de la Rivière de la Paix, qui fut précurseur de grands développements dans ce secteur et dans le nord de la Colombie Anglaise pour la prochaine année. Les [illegible] de transport du charbon de l'Alberta en Ontario et du charbon de la Nouvelle-Ecosse au Canada central, furent subventionnés par le gouvernement, mais n'ont pas atteint les proportions espérées, en dépit de substantielles réductions des taux de fret. Dans les autres échanges commerciaux, [illegible], il y eut un progrès marqué, notamment pour les fruits de [illegible] et les produits laitiers sur le marché de l'est.

Politique fédérale

Dans l'ensemble, l'année 1928 s'est marquée par aucun grand événement domestique dans la politique fédérale, le principal [illegible] à l'extérieur. Le parlement s'est réuni en janvier, alors que M. R.-B. Bennett prit la direction de l'opposition, et dans les quatre mois de la session passa une législation considérable. Le budget réduisit les droits sur les textiles et quelques autres articles, et diminua l'impôt sur le revenu. Les anciens ministères de la Santé et du rétablissement civil des soldats furent réunis en un ministère de la santé et des pensions. Il y eut aussi un débat au sujet des revenus et [illegible] des provinces de l'ouest [illegible] de la canalisation du Saint-Laurent.

[illegible] l'année des [illegible]. Elle a vu l'arrivée du premier représentant britannique au Canada, dans la personne de sir William Clark, qui est entré en fonctions à Ottawa, le 22 septembre; la nomination du premier ministre du Canada en France, M. Philippe Roy, et l'arrivée de M. [illegible] Knight, le premier ministre français au Canada, qui présenta ses lettres de créance le 16 novembre. Le 20 juillet, le Japon ouvrit sa première légation à Ottawa. Le gouvernement a laissé entendre que les relations diplomatiques avec le Japon seraient développées davantage dans un avenir prochain.

Le Canada a participé aux événements internationaux de [illegible]. M. Mackenzie King est allé à Paris signer le traité de renonciation à la guerre, et prit part à plusieurs réunions de la Société des Nations, dont il fut élu vice-président. Il [illegible] avec la légation [illegible] à Paris.

La Colombie Anglaise a commencé le paiement de la pension aux vieillards, en coopération avec le Dominion, durant l'année, et le Manitoba et la Saskatchewan ont aussi adopté la proposition. Le conseil du Yukon a adopté une résolution pour mettre ce système en force en 1929. En Ontario, le premier ministre Ferguson a annoncé que sa province aussi ferait quelques propositions sur le sujet. Une commission royale est à enquêter sur les relations financières entre le Canada et le Manitoba en vue du transfert des ressources naturelles, et il est probable qu'un arrangement similaire soit fait avec la Colombie Anglaise, au sujet d'une réclamation pour le retour de terres incluses dans la construction du C. P. R. il y a 40 ans.

Une convention de femmes libérales, représentant toutes les parties du Dominion fut tenue à Ottawa en avril, à laquelle Mme Mary Ellen Smith, de Vancouver, fut élue présidente; et en novembre une grande convention conservatrice à Toronto pour les femmes sur le même pied que les hommes.

ACTIVITES PROVINCIALES

Colombie Anglaise

A l'élection générale provinciale du 18 juillet, le gouvernement libéral, conduit par M. J.-D. MacLean, fut défait, terminant un régime libéral de 10 ans. Cela porta M. S.-L. Tolmie, autrefois du parlement fédéral et ancien ministre de l'agriculture, dans les cabinets Meighen, au poste de premier ministre de la province le 21 août avec un fort cabinet autour de lui.

Alberta

L'Alberta a vendu ses chemins de fer au C. P. R. et au C. N. R. conjointement pour ce qui concerne la voie de la Rivière de la Paix. Le développement de l'agriculture et des routes prit une bonne part de l'attention des législateurs. Un bill pour la stérilisation des personnes [illegible] physiquement et mentalement, fut passé.

Saskatchewan

La Saskatchewan a passé une année politique tranquille. Les finances furent en bonne condition; quelque législation constructive d'intérêt local fut passée par le premier ministre Gardiner. Le choix d'un nouveau chef conservateur, Dr J.-T.-M. Anderson, a donné au parti un espoir nouveau dans la province qui a été constamment libérale depuis sa fondation.

Manitoba

On a développé les chemins de fer et les mines, notamment à Flin Flon. La politique du gouvernement pour les liqueurs a été un succès. La vente des chutes Seven Sisters a provoqué beaucoup de discussion.

Ontario

Le gouvernement a annoncé un léger surplus; la législation a refusé de sanctionner la vente de la bière au verre. M. D. Hanna a laissé la fonction de président du bureau de contrôle des liqueurs, et fut remplacé par Sir Henry Drayton, qui a démissionné à la Chambre des Communes pour cela. M. R.-J. Manion s'est aussi retiré du barreau et a été remplacé par le juge McNamara de Renfrew. Le 12 octobre, M. Ferguson a annoncé que la pension aux vieillards serait inaugurée en Ontario en 1929. Un des développements fut la présentation du bill pour empêcher le lancement et la vente de stocks [illegible].

Québec

La province de Québec est prospère, les revenus furent abondants. Le gouvernement Taschereau ne fut menacé que par l'élection partielle de Sainte-Marie, à Montréal, le 22 octobre. M. Camillien Houde, vainqueur dans Sainte-Marie, avait défait M. Martin dans l'élection de Montréal pour la mairie.

Nouveau-Brunswick

L'industrie hydro-électrique s'est développée à travers la province, de même que l'industrie en général.

Nouvelle-Ecosse

A la suite du Conseil privé, le Conseil législatif vota sa propre abolition. Aux élections générales tenues le 1er octobre, le gouvernement conservateur Rhodes fut reporté au pouvoir, avec trois sièges de majorité; les libéraux eurent 20 sièges et quatre ministres du cabinet Rhodes furent battus.

Ile-du-Prince-Edouard

La session de la législature fut sans événement comme c'est généralement le cas après un changement de gouvernement. Le ministère Saunders a passé tout un programme de législation. La nouvelle Assemblée est pour la continuation de la prohibition.

Principales nominations de l'année

10 janvier: M. Gustave Lacasse, Tecumseh, Ont., sénateur.

13 mai: M. Alfred Lambert membre de la Commission du Port de Montréal.

19 juin: M. Hector Racine, membre de la Commission du Tarif.

13 août: M. Philippe Roy, ministre à Paris.

18 octobre: M. Pierre Bouffard, C. R., nommé juge de la Cour Supérieure de Québec.

3 novembre: M. A.-J. Drolet juge de la Cour Supérieure de Québec.

3 novembre: M. L.-P. Demers, juge de l'Amirauté.

1er décembre: M. Augustin Frigon, membre de la Commission fédérale du Radio.

ans, l'honorable Charles Stewart, chef de ce département, tient à se mettre au courant des effets de la disparition rapide de la faune septentrionale sur la vie des indigènes. L'accroissement constant de la demande de fourrures et les ravages des animaux déprédateurs sont en grande partie responsables de la diminution des espèces les plus recherchées de la faune sauvage, et les dangers d'extinction de cette faune préoccupent beaucoup le ministère.

Au cours des dernières années, la chasse au castor est devenue très active dans le district de Mackenzie, qui fait partie des Territoires du Nord-Ouest, et, en conséquence, la population de ce mammifère a diminué de telle sorte qu'au commencement de 1928, il fut jugé opportun d'instituer une saison prohibitive de la chasse à cet animal afin de prévenir sa disparition complète dans ce district. Subséquemment d'un décret du Conseil approuvé en février 1928, le ministre de l'Intérieur a interdit la chasse à ce rongeur pendant trois ans à partir du 1er octobre de l'année dernière.

Durant les mois de juillet et d'août, une violente épidémie d'influenza s'est déclarée parmi les indigènes qui habitent le long du fleuve Mackenzie et il leur fut impossible d'obtenir les vivres et les vêtements nécessaires pour l'hiver suivant. Comme le castor est pour eux un article d'alimentation important, l'honorable Charles Stewart a demandé au gouvernement et à son Conseil d'être autorisé à modifier la loi de chasse de manière que les chefs de famille indiennes ou métisses aient le droit de prendre des castors au piège, pourvu qu'ils ne prennent pas plus de dix têtes, d'ici au 15 mai 1929. La recommandation a été approuvée et les Indiens de même que les métis peuvent se procurer leur part à [illegible] où dans le district du Mackenzie sauf dans le parc des Bisons des Bois sur la limite méridionale.

Pour empêcher que cette modification ne serve à favoriser le trafic des peaux de castor, celles-ci devront être livrées à un officier de la gendarmerie fédérale montée, lequel est autorisé à émettre, pour chaque peau reçue, un bon sur une compagnie de traite de fourrures pour une valeur de vingt-cinq dollars, en provisions. Les peaux seront remises au ministère de l'Intérieur pour que ce dernier en dispose au meilleur prix possible.

Après le 15 mai de cette année-ci, le castor sera protégé complètement jusqu'au 1er octobre 1931. Cette suspension de la chasse du castor des dernières années [illegible] sans doute beaucoup la multiplication de ce précieux animal à fourrure dont le rétablissement constituera un grand avantage pour les indigènes du district de Mackenzie.

Réforme scripturaire

Canton. — Ce n'est qu'en Turquie que se manifeste une volonté de réforme scripturaire. Voici que le vent de changement souffle aussi en Chine.

On apprend, en effet, de Pékin, qu'un Chinois, M. Yen, voulant simplifier la tâche de ses compatriotes qui doivent connaître 40,000 caractères pour lire ou écrire leur langue, a découvert qu'il suffirait de 1,200 caractères judicieusement employés pour obtenir le même résultat.

Les quatre manuels, où l'auteur a exposé sa méthode, sont être mis dans les mains de 100 millions de jeunes Chinois.

Comme il serait plus simple, la aussi, tout comme au Japon, [illegible] d'adopter les caractères latins à la langue chinoise. Cela se fait par exemple en Indo-Chine, où déjà paraissent des journaux annamites, écrits en caractères occidentaux.

Les surprises de la photographie

Le Bulletin du Comité français de la propagande aéronautique rapporte la curieuse anecdote suivante:

"Une compagnie de chemins de fer voulait construire une voie de Hamosa à Téhéran. Comme il n'y avait que de mauvaises cartes de ce pays en Perse, on fit appel à une société d'aviation et on lui demanda [illegible] levé photographique. Surprise! A l'examen, les photographies révèlent les restes d'un grand barrage d'un système d'irrigation datant de 3,000 ans avant notre ère. Des recherches postérieures, basées sur les cartes, montrèrent qu'une grande partie de ce système pouvait être utilisée. Une région de la Perse devra sa fertilité à l'aviation."

COURVAL, Sask.

Deuxième soirée de cartes.

Dimanche soir, le 20 janvier, nous avions notre deuxième soirée de cartes. Comme la première que nous avons eue quelque temps avant Noël, elle a obtenu un plein succès. Les recettes ont été de $[illegible].

En outre de nos gens, près d'une vingtaine de paroissiens de Coderre avaient tenu à venir nous encourager de leur présence. Nous les en remercions sincèrement. Outre les cartes, nous avons eu une comédie donnée par les amateurs de Courval; du chant par M. Edouard Lévesque de Coderre et des déclamations, française et anglaise, par M. Juneau de Courval; le tout suivi d'un excellent goûter servi par les dames.

Le 1er prix pour les dames a été gagné par Mme Baley et celui des hommes par M. Baley de Coderre. Le prix de consolation des dames, gagné par Mme François Tremblay, fils; celui des hommes, par M. Arthur Tremblay. Le prix d'entrée a été remporté par M. Laurent Blanchette. Nos félicitations.

Chacun est reparti l'air enchanté et se promettant de revenir.

Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée et une cordiale invitation à revenir à la prochaine, qui aura lieu probablement le 10 février.

—Mme A. Dureth enseigne à Coderre en remplacement de Mlle [illegible] qui est en repos pour quelque temps.

—Notre instituteur, M. Beaupré, a été passer les fêtes chez ses frères, à Beaupré, et il nous est revenu il y a quelques jours.

—M. Georges Blanchette, qui était allé au chantier au nord de Battleford, nous est aussi revenu ces jours derniers, après une absence de deux mois.

—Nous avons fait l'acquisition de trois magnifiques statues: l'Immaculée Conception, don de M. Fr. Tremblay, fils; le Sacré Coeur de Montmartre, d'une hauteur de cinq pieds sur piédestal, don de M. Joseph B. Tremblay; et Sainte Anne, don des Dames de l'Autel. Merci aux généreux donateurs.

MONTMARTRE, Sask.

—Le 22 janvier, dans l'église de Montmartre, M. Nap. Perras, fils de M. Jos. Perras de Montmartre, conduisait à l'autel Mlle Marie-H. Ferraton, fille de M. Bert Ferraton de Montmartre.

La bénédiction nuptiale, donnée par M. l'abbé Vachon, en présence de M. Jos. Perras et de M. B. Ferraton, avait réuni plusieurs parents et amis. M. Jos. Ferraton et M. Aimé Perras agissaient comme garçon et fille d'honneur.

Un beau programme de chant avait été préparé par le choeur, sous la direction de Mlle E. Goulet.

Les nouveaux époux résideront sur leur terre à Coderre, où nos meilleurs voeux les accompagnent.

—Le 20, à Mattie, décédait, après une longue et pénible maladie, Mlle Marie-Louise Talbot, fille unique de M. Arthur Talbot, à l'âge de 16 ans.

Cette mort a été un sujet d'édification pour tous ceux qui ont assisté par leurs encouragements et leurs services cette jeune mourante et tous en conserveront longtemps le souvenir.

Les funérailles eurent lieu à Notre-Dame de Mattie, le 23 en présence de nombreux parents et amis.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

—Le 20 janvier, M. et Mme Arthur Carriveau célébraient leurs noces d'argent et à cette occasion une nombreuse réunion de parents et amis, de Montmartre et Wolseley s'étaient rendus pour leur présenter leurs souhaits.

De nombreux et riches cadeaux marquèrent cet événement et des réjouissances vraiment canadiennes se prolongèrent jusqu'à une heure avancée.

—Baptême: Marie-Juliette-Agnes, fille de M. et Mme Chs Lévesque; parrain, M. Gérard Lévesque, marraine, Mlle Marie-Anne Lévesque.

—Nous regrettons d'apprendre que M. Ernest O'Shaughnessy est retenu chez lui depuis plusieurs jours par une maladie assez sérieuse, et nous faisons des voeux pour son rétablissement.

Choses et autres

La famine chez les Esquimaux

Québec. — Le premier ministre Taschereau a appris de M. W. W. Cory, sous-ministre canadien de l'Intérieur, que deux mille Esquimaux, qui résident surtout dans cette partie du Labrador qui appartient toujours à la province de Québec, sont dans une grande misère.

M. Cory est venu spécialement d'Ottawa pour conférer avec le premier ministre et lui demander de faire quelque chose pour ces malheureux.

M. Cory a avisé l'intention de soumettre leur cas au gouvernement du Manitoba, parce que plusieurs Esquimaux de cette province de l'Ouest sont dans un état précaire.

Les Esquimaux souffrent du fait que la chasse et la pêche ont été très mauvaises depuis quelques années. Les troupeaux de caribous qui leur procuraient de quoi vivre sont disparus vers le nord-ouest et la pêche ne leur donne plus rien. Le gouvernement fédéral leur a distribué des vivres et des vêtements, il a envoyé des médecins et des missionnaires pour les soigner et les encourager, mais le gouvernement fédéral, selon M. Cory, a fait cela par pure charité car les Esquimaux ne dépendent pas de lui, mais des provinces. Il veut bien continuer à faire quelque chose, mais il veut que les gouvernements provinciaux coopèrent.

M. Taschereau a répondu à M. Cory que la province enverra les Esquimaux probablement en dépendant des vivres, des médicaments, etc., aux différents postes de la Baie d'Hudson et de la Compagnie Revillon Frères où les Esquimaux se rendent lorsqu'ils n'ont plus de quoi manger. Il n'est pas même besoin d'une loi pour cela, car la province a tous pouvoirs pour agir.

Le castor diminue

Québec. — Le castor diminue avec une telle rapidité dans la province de Québec que M. J.-A. Bellisle, surintendant de la chasse et de la pêche, vient de suggérer au ministère de la colonisation, des mines et des pêcheries de défendre de le chasser durant une période de quatre ou cinq ans, pour lui permettre de se repeupler.

Il s'est agi ainsi, la prise du castor se chiffrait, dans la province, à cinquante mille et cette année, après une diminution annuelle constante, elle est tombée au chiffre de 21,523.

Les Indigènes du nord et la faune sauvage

La population indigène du Canada qui habite l'extrême nord dépend des animaux à fourrure et des autres animaux sauvages de cette région pour se nourrir et se vêtir. Tout ce qui se rapporte à la faune sauvage des Territoires du Nord-Ouest est du ressort du ministère de l'Intérieur et, depuis plusieurs années, l'honorable Charles Stewart...

La baleine disparaît

Si les nations n'y prennent garde et ne s'y intéressent, dit un naturaliste, les baleines ne seront bientôt plus qu'un animal connu dans les seuls musées. Il n'en restera plus dans la mer. Depuis des années, les chasseurs de baleines ont en effet perfectionné l'outillage avec lequel ils poursuivent ce mammifère à travers les océans. Jadis on chassait la baleine au harpon lancé à la main; c'était une chasse dangereuse. Aujourd'hui, on la tue avec des canons qui lancent des harpons bien plus meurtriers. Ainsi l'an dernier, d'après une statistique compilée par la Société des Nations, on en a tué, malgré sa rareté relative, plus de trente mille, pour toutes sortes de fins industrielles. A moins que la baleine ne soit inscrite au nombre des animaux dont la chasse est interdite, elle disparaîtra des mers, comme les éléphants, les girafes et d'autres mammifères qui sont en train de disparaître dans les plaines d'Afrique et d'Asie, où les grands chasseurs les traquent. La terre enrichit l'homme, l'homme détruit la mer, la forêt, la nature.

Pour prévenir l'inondation

Ottawa. — Le département des travaux publics étudie la possibilité d'élargir les cours d'eau qui permettent leur source au lac Nipissing, pour prévenir d'autres inondations désastreuses.

C'est à la demande des citoyens du district de North Bay qui ont adressé au gouvernement une délégation de propriétaires, que le département accorde son attention à ce projet.

Une fabrique de soie au Cap

Trois-Rivières, P. Q. — Les contribuables-propriétaires du Cap-de-la-Madeleine ont ratifié par un vote de 239 à zéro le règlement pourvoyant à l'établissement au Cap d'une fabrique de soie naturelle, la T. E. R. de Lyon, France. Cette industrie qui jouira d'une exemption de taxes et de divers autres avantages, emploiera, au début, 250 ouvriers, et 750 dès que sera construite son usine de moulinage. La T. E. R. dépensera un demi-million dès le début pour ses usines. Elle a fait l'acquisition de dix acres de terrain.

Le progrès du radio au Canada

Ottawa. — D'après un relevé fait par le ministère de la marine et des pêcheries, qui s'occupe de la radiotéléphonie au Canada, on a émis pendant les neuf derniers mois de 1928, exactement 243,768 licences d'appareils récepteurs de radio privés. C'est une augmentation considérable sur l'année correspondante de 1927.

Des provinces canadiennes l'Ontario vient en premier, pour le nombre des licences accordées, avec 120,872 permis. Québec vient ensuite avec 41,364 permis, puis la Saskatchewan, avec 22,[illegible] permis.

L'Ouest et l'Est

Un congrès ?

Il y a déjà un mois que nos frères de l'Ouest sont venus à Québec, et leurs journaux débordent encore des échos de leur randonnée. C'est assez dire que ces voyages ont, entre autres, le mérite de n'avoir pas seulement rapproché un certain nombre de frères de l'Ouest des frères de l'Est; mais encore et surtout de tenir tout l'Ouest français en communication d'idées avec l'Est pendant de nombreuses semaines, cela grâce aux journaux [illegible] qui paraissent là-bas.

Dans son dernier numéro, le "Patriote de l'Ouest", de Prince-Albert, Saskatchewan, nous arrive avec un [illegible] article de M. Raymond Denis pour dire la reconnaissance de l'Ouest envers l'Est.

Voilà un titre bien propre à nous faire plaisir, non pas seulement parce qu'il nous dit des choses [illegible], mais surtout parce qu'il [illegible] que tous les discours [illegible] chose est changé dans les relations entre les Canadiens [illegible] de l'Est et ceux de l'Ouest.

On était plutôt habitué à lire des reproches voilés. Ils étaient bien près de nous accuser [illegible] de les avoir oubliés.

Les opinions se modifient heureusement avec le contact des bonnes volontés de l'Est et de l'Ouest.

* * *

Non seulement les opinions se modifient, mais les coeurs semblent se rapprocher de plus en plus. Voici la conclusion qui suit l'article de M. Denis:

"Mais ce que ces voyages indiquent d'une façon spéciale, c'est la solidarité complète de toutes les minorités françaises habitant les provinces de l'Ouest. Jamais nos orateurs dans leurs discours ne mentionnaient l'une ou l'autre des provinces, mais ils parlent au nom des groupes de l'Ouest dont ils se constituent les délégués. L'on sait que ces voyages, au cours desquels se créèrent de solides amitiés entre les chefs, des germes d'entente [illegible] qui ne pourront que bénéficier à une cause qui est la même [illegible] de nos provinces.

"Les marques de cette solidarité [illegible] encore en s'élargissant [illegible] à Ottawa, quand les organisateurs de l'Ouest sont reçus par cette admirable Association [illegible] et par son dévoué président, le sénateur Belcourt. On sent dans les discours et dans les conversations cette similitude de problèmes et de luttes, qui crée entre toutes nos minorités des liens encore plus fraternels.

"Nous souhaitons ardemment qu'on arrive un jour à trouver une formule permettant de grouper toutes nos forces en laissant à chacune l'autonomie nécessaire. Cette union si importante de toutes nos organisations nationales serait reçue avec joie par nos groupes de l'Ouest."

* * *

M. Denis a raison. Ces voyages ne doivent pas être seulement des occasions d'être reçues, de donner des réceptions, ou de faire des discours. Sans doute que ces réceptions, ces discours portent des fruits: mais ils doivent avoir des lendemains plus pratiques encore.

Il ne faut pas considérer immédiatement après, le départ des visiteurs ou après le retour du voyage. Les contacts établis doivent être continués d'une manière quelconque, la vie de famille doit se prolonger.

A cette fin M. Denis souhaite que l'on trouve une formule permettant de grouper toutes nos forces en laissant à chacune une autonomie nécessaire.

Cette formule n'est-elle pas trouvée d'avance? Pourquoi ne serait-elle pas la Saint-Jean-Baptiste?

Saint Jean-Baptiste est notre patron national et la société de ce nom est aussi notre société commune. Partout nos groupements de langue française ont leur société nationale Saint-Jean-Baptiste. Il faut toutefois faire exception pour nos amis les Acadiens qui ont pour société nationale l'Assomption. Cela ne pourrait être un obstacle à un rapprochement plus prononcé.

Alors la formule recherchée ne serait-elle pas une union plus intime entre nos multiples sociétés locales?

Nous est avis que cette union plus intime pourrait assez facilement se produire si les chefs des groupes le voulaient.

Pour le vouloir, il faudra naturellement commencer par mettre la question à l'étude afin de chercher [illegible] dans quelle mesure le rapprochement peut se faire, et quels moyens il faudrait employer.

Et pourquoi n'arriverions-nous pas d'ici un an ou deux à un Congrès de nos sociétés nationales?

(L'Action Catholique.)

Thomas POULIN.

Les partis en chambre à la prochaine session

Quand le Parlement siégera dans quelques semaines, la position des partis sera la même que l'an dernier, attendu que les quatre élections complémentaires qui ont eu lieu depuis ont envoyé à Ottawa des députés du même parti que celui des disparus de la scène politique. A Joliette, un libéral, M. Charles-E. Ferland, remplace un libéral, M. Jean-J. Denis, devenu juge; dans Victoria, un conservateur, M. Plunkett, remplace un conservateur, M. Tolmie, devenu premier ministre de la Colombie Britannique; dans York, un conservateur, M. Lawson, remplace un conservateur, sir Henry Drayton, devenu président de la Commission des liqueurs de l'Ontario; dans Lambton Ouest, l'élection n'a pas eu lieu encore, mais tout laisse prévoir qu'il n'y aura pas de changement là non plus.

La prochaine Chambre comptera donc 122 libéraux et libéraux-progressistes, 90 conservateurs, 1 travailliste et 2 indépendants.

Nomination de MM. Beaudry Leman et Drury

Ottawa. — M. James A. Robb, ministre des Finances, a annoncé la nomination de M. E.-C. Drury, ancien premier ministre de l'Ontario, et de Beaudry Leman, gérant général de la banque Canadienne Nationale, comme membres de la Commission du Prêt aux Fermiers. Cette dernière est maintenant au complet avec M. Robb comme président et M. J.-D. MacLean, ex-premier ministre de la Colombie-Britannique, comme commissaire en chef.

La Commission est chargée de l'administration des crédits à longue échéance consentis aux fermiers canadiens par le gouvernement fédéral; la loi qui en assure l'existence fut votée au cours de la dernière session du parlement fédéral.

Souscription de $2,325,000 pour les mineurs anglais

Londres. — Le fonds de souscription du lord-maire, pour secourir les mineurs, est maintenant de $2,325,000, à part la contribution "livre pour livre" du gouvernement. Parmi les dernières souscriptions, se trouve un don de $2,500 des lecteurs du "Statesman", journal de Calcutta.

Il n'est point étonnant que l'Angleterre nous fasse de beaux yeux. Sans doute qu'elle compte sur beaucoup de Canadiens pour soulager ses difficultés internes créées par le chômage d'une armée d'ouvriers ou mineurs.

Cependant, le Canada ne devrait point sacrifier ses propres sujets pour soulager un pays étranger. Qu'il rende justice à ses propres enfants avant de faire la charité au dehors.

Le chômage au Canada

Ottawa. — Le chômage a diminué cet hiver dans le travail organisé. D'après les rapports envoyés au département fédéral du Travail, par 5,672 organisations ouvrières, 4 pour cent chômaient, alors que la moyenne l'an dernier était de 5.2 pour cent.

Le chômage est dû, en majeure partie, à l'interruption à une saison meilleure, des travaux de construction. De même le chômage dans les usines, [illegible] dans Québec compte pour une forte proportion dans la moyenne générale.

Durant le mois de novembre, la situation a été meilleure dans toutes les provinces, à part le Manitoba.

L'immigration

Ottawa. — Au cours du mois de novembre, le Canada a reçu de l'étranger 6,844 nouveaux habitants, soit une augmentation de 16 pour cent sur le même mois en 1927, alors que le total n'était que de 5,900. Dans le total apparaissent 2,008 britanniques, 1,965 citoyens des Etats-Unis, 1,380 immigrants des nations choisies d'Europe, et 1,441 autres.

Pour les huit premiers mois de l'année fiscale, soit avril à novembre, 138,388 immigrants sont entrés au Canada, à comparer avec le total de 124,302 en 1927, une augmentation de 11 pour cent. De ce nombre sont 49,409 sujets britanniques, 25,520 des Etats-Unis, 23,023 des nations choisies d'Europe et 12,187 d'autres pays.

On note aussi que le retour des Canadiens des Etats-Unis se continue toujours. Pendant le mois de novembre, 2,238 des nôtres sont revenus au pays, alors qu'ils avaient déjà décidé d'élire leur domicile permanent aux Etats-Unis. Depuis le 1er avril 25,808 de ces personnes sont revenues au Canada pour y demeurer en permanence.

Les provinces et la radiophonie

Ottawa. — Aucune province n'a signifié jusqu'ici au gouvernement fédéral qu'elle voudrait contester la juridiction du parlement fédéral sur le domaine de la radiophonie.

Les journaux ont rapporté que le gouvernement de la province de Québec entendait agir suivant son bon vouloir, qu'il ne chercherait à imposer en rien, mais qu'il n'était pas prêt à abandonner les droits de la province en matière de T. S. F.

Le gouvernement fédéral fait remarquer que puisque les signaux d'un poste de radio [illegible] peuvent s'étendre à plusieurs provinces et surtout dans un pays étranger, la question tombe sous l'autorité fédérale. La Commission de radio enquêtera sur ce point dès son retour d'Europe.

Nouvelles routes aériennes

Chicago. — La carte aérienne d'Amérique pour passagers va être dotée de deux nouvelles routes, déjà projetées: l'une reliera le continent par la première route transcontinentale, l'autre New-York et Chicago avec service de nuit. Des monoplans géants, qui pourront transporter trente-deux passagers d'une façon aussi confortable que les meilleurs wagons de chemin de fer sont en voie de construction, à la manufacture de la Fokker Aircraft Corporation, du New Jersey, et ils seront utilisés sur les deux routes. Herbert Reid, secrétaire-trésorier de la compagnie, a annoncé hier soir la création, au fait de dessins d'aéroplanes, du plus récent [illegible] Anthony H. G. Fokker, le plus gros aéroplane de passagers jamais projeté sur une échelle de production aux Etats-Unis.

La nouvelle des derniers projets de Fokker s'est propagée rapidement parmi les [illegible] de l'exposition d'aéronautique internationale. Trente-cinq mille personnes se sont rendues dimanche aux salles du [illegible] à l'exposition.

Le nouvel aéroplane Fokker à trente-deux passagers sera muni d'ailes s'étendant à cent pieds. Il mesurera soixante-cinq pieds, et aura une vitesse de cent quarante-cinq milles à l'heure et sera muni de quatre moteurs de cinq cent-cinq chevaux vapeur.

La route transcontinentale pour laquelle qui sera suivie n'a pas encore été exactement déterminée, mais il est probable qu'elle s'étendra de New-York, via Cleveland, Indianapolis, St-Louis, Kansas City, jusqu'à Los Angeles. On se propose d'établir un service de trente-six heures entre l'Atlantique et le Pacifique.

[illegible] de plus de trois fois ce nombre. De ce total, 246 sont employés par des compagnies commerciales et 87 sont la propriété du gouvernement. Ces chiffres sont fournis par le département de la Défense nationale.

L'augmentation du nombre d'aéroplanes a également développé toutes sortes de commodités. Il y a présentement au Canada 44 terrains d'atterrissage à comparer à 23 à la même date de l'an dernier. Nous avons 190 pilotes licenciés alors que l'an dernier nous n'en avions que 60. Le développement rapide du nord du Dominion a contribué pour beaucoup au développement de l'aviation. On emploie l'aéroplane non seulement pour le transport des colis postaux et des passagers, mais aussi pour l'exploration des riches régions minières. Le gouvernement a annoncé qu'il achèterait au printemps, 70 nouvelles machines pour l'aviation civile. Cela est loin de nuire à prouver que l'aviation est destinée à progresser continuellement [illegible].

Ce grand mât est à peu près terminé

Le grand mât de [illegible] de l'aéroport de St-Hubert, [illegible] Québec, qui recevra le printemps prochain le dirigeable R-100 de la marine aérienne britannique, est à peu près terminé, nous apprend le ministère de la Défense nationale. Il n'y a dans tout l'univers que quatre mâts de ce genre, dont l'un se trouve à Langhurst, N.-J., où s'est attaché, l'an dernier, le dirigeable allemand, le zeppelin [illegible].

Le Canada a produit durant 1928 un tiers du papier à journal du monde.

Montréal. — La production de papier à journal au Canada en 1928 aurait été de 2,381,000 tonnes. La contribution du pays à la production de tout le continent, y compris Terreneuve et le Mexique, a été de cinquante-neuf pour cent. Ce chiffre pour le Dominion dépasse de près d'un million celui des Etats-Unis. C'est ce qu'a déclaré Royal S. Kellogg, de New-York, secrétaire du Newsprint Service Bureau, à la convention annuelle de la Canadian Pulp and Paper Association, tenue ici. La production continentale a été de 4,044,000 tonnes, soit soixante pour cent du rendement mondial. Cela veut dire que le Canada a produit plus d'un tiers de papier à journal du monde entier.

Des balances très lucratives

D'aucuns peuvent se demander si les balances publiques que l'on voit à la devanture des magasins dans les villes et les villages rapportent quelque profit à leurs propriétaires. Peu de personnes, croit-on, se servent de ces appareils, et il est [illegible] de la recette doit être maigre. Or, un relevé récent montre que ces balances automatiques rapportent par année, dans l'Amérique du nord, la jolie somme de $150,000,000. Rien de surprenant, dès lors, de voir leur nombre augmenter au lieu de diminuer. Elles constituent un bon placement.

Poisse [illegible]

Un médecin de Chicago annonce qu'il a trouvé le moyen de transformer un coq en poule, et une poule en coq.

Voilà qui va faire [illegible] des [illegible]

[illegible]

Et la [illegible] a [illegible]

Seulement, il [illegible]

Alors, [illegible] son coq en poule.

Pour [illegible]

[illegible]

[illegible] BATOCHE, Sask.

[illegible] plus de 300 cordes [illegible]

[illegible]

Note

Près de 40,150 étudiants figurent sur les listes d'entrée des [illegible] universités du Canada.

Indigestion et gaz

"Pendant plusieurs années j'ai souffert d'indigestion et de troubles [illegible]," écrit M. V. Dvorak, de [illegible]. "Je n'avais pas d'appétit et j'étais [illegible] de gaz sur [illegible]. Un ami me conseilla [illegible]

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Aux femmes de demain

Aux femmes de demain

Un père, désireux de marier sa fille, dit simplement qu'il lui donnait cent mille francs.

Les prétendants accoururent [illegible] par la dot; et le père souriait finement à leur empressement affectueux. Loin de se presser, il observait et attendait.

Parmi les jeunes gens assidus, il en remarqua un qui lui semblait plus réservé: il doit avoir du bon sens, celui-là, se dit-il.

Or, c'était un commerçant actif, laborieux, intelligent.

Le recevant un jour, le père lui dit: "Voulez-vous que nous causions intimement de la dot de ma fille?" — "Mais rien ne presse." Et le jeune homme était heureux. — "Qu'importe, reprit le père. Vous saurez ainsi ce que vous faites. Tenez, voilà la note complète."

Et le papier contenait les lignes ci-dessous:

Education complète	20,000 fr.
Femme d'intérieur, dirige elle-même sa maison	20,000 fr.
Régularité dans les pratiques religieuses, se prêtant aux convenances, ne se livrant jamais aux choses du dehors	20,000 fr.
Laborieuse et adroite, pouvant se passer de cuisinière, de modiste et de couturière, mais pouvant aussi en diriger une dans le besoin	20,000 fr.
Enfin, comptant espèces	20,000 fr.
Total	100,000 fr.

"Je ne parle pas de son affection, de son dévouement; un père, là-dessus, se fait toujours illusion; mais je sais qu'elle voit dans le mariage quelque chose de sérieux."

Le jeune homme fut d'abord un peu désappointé, mais il avait du jugement; il conduisit la leçon et épousa la jeune fille... et l'on dit qu'il ne s'en est jamais repenti.

Cette anecdote, tirée des Paillettes d'or, prêche bien fort la nécessité des connaissances ménagères sans lesquelles il est impossible à une femme de faire régner le bonheur à son foyer.

En effet, quelle est l'épouse enviable?

Est-ce celle qui, étrangère à toute pensée sérieuse, apporte avec une [illegible] âme frivole, aussi mal préparée à goûter le bonheur qu'à soutenir l'adversité ne sait rien faire, ni conduire sa maison, ni s'intéresser aux choses de l'esprit?

Ou bien celle dont toute la dot est dans le coeur, l'esprit et les doigts, vraie femme d'intérieur, vigilante, et économe, dont la douceur et la vie active inspirent à son mari l'attachement au foyer qu'elle remplit de joie et de paix?

Fermières d'aujourd'hui, avez-vous quelque chose à réformer dans votre conduite pour imiter le dernier idéal?

Soyez heureuses, pour que les vôtres le soient; travaillez fort pour qu'ils suivent votre exemple; aimez la terre pour qu'ils l'aiment; priez avec ferveur à l'église pour qu'ils respectent le clocher natal en vénérant votre mémoire.

Jeunes filles, fermières de demain, soyez sérieuses. L'avenir n'aura rien de redoutable si vous avez un peu espoir, si vous possédez la science de bien faire et l'art d'être agréables. Pour acquérir ces vertus pratiques, laissez-vous façonner par ceux qui ont encore charge de vos âmes. Ne méprisez pas leurs conseils, fruits de l'amour et de l'expérience. Plus tard, vous serez fières de [illegible] dans votre gratitude, la meilleure part du bonheur dont vous jouirez avec les vôtres.

Anne des Trois Fontaines.

L'aviation au Canada

Ottawa. — L'aviation au Canada a fait des progrès marquants au cours de l'année 1928. Le 1er janvier 1929 il y avait 333 aéroplanes en service au Canada à comparer à 160 à la même date de l'an dernier. C'est donc une augmentation



-- PAGE AGRICOLE -



La pomme de terre

HISTOIRE, IMPORTANCE ECONOMIQUE, EXIGENCES, POSSIBILITES DE L'EXTENSION DE SA CULTURE DANS L'OUEST

I—*Historique.*

La pomme de terre est originaire des plateaux du Chili, du Pérou et du Mexique, où elle était cultivée par les sauvages avant l'arrivée des Espagnols.

Ceux-ci l'introduisirent d'abord en Espagne et en Italie, d'où elle passa en Autriche, en Belgique, enfin en France, où elle fut vulgarisée par Parmentier.

En Angleterre, elle fut introduite directement d'Amérique, comme du reste en Irlande et dans les Iles Britanniques par Lord Raleigh. Elle ne tarda pas à devenir la base de l'alimentation des Irlandais, si bien que les ravages causés à sa récolte par le mildiou durant les années de 1839 à 1841, obligèrent un grand nombre d'Irlandais à émigrer vers des contrées nouvelles.

II—*Importance économique.*

D'après les statistiques de l'Institut International d'Agriculture de Rome, la production mondiale de la pomme de terre a été comme moyenne des années de 1915 à 1919 de 2,525,143,000 boisseaux par année, répartie comme suit:

Europe	89.5%
Amérique du Nord	8.0%
Asie	1.1%
Amérique du Sud	0.9%
Australie	0.4%
Afrique	0.1%

La récolte mondiale annuelle se trouve utilisée comme suit:

Alimentation humaine	28%
Alimentation du bétail	40%
Semences	12%
Rebut	10%
Fabrication de l'alcool, de l'amidon et de produits divers	10%

La superficie totale cultivée en pommes de terre au Canada était en 1926 de 581,621 acres réparties comme suit:

Ile du Prince-Edouard	38,282
Nouvelle-Ecosse	34,307
Nouveau-Brunswick	64,536
Québec	140,821
Ontario	170,082
Manitoba	25,841
Saskatchewan	31,065
Alberta	28,017
Colombie Anglaise	15,172

III—*Ses exigences sous le rapport du climat.*

La pomme de terre est notamment bien adaptée aux climats frais et humides. Aussi les meilleures régions pour sa culture se [illegible]. La période critique de sa végétation a lieu de la fin juillet au milieu d'août. A l'Université Cornell (Etat de N.-Y.) on a entrepris d'enregistrer l'influence des principaux facteurs climatériques (température et précipitations) sur le rendement. Les résultats obtenus sont significatifs et nous donnent les faits suivants:

1o—Sous un climat chaud et sec, 4 rendements ont été supérieurs à la moyenne contre 10 inférieurs.

2o—Sous un climat chaud et humide, 6 supérieurs contre 10 inférieurs.

3o—Sous un climat frais et sec, 7 supérieurs contre 7 inférieurs.

4o—Sous un climat frais et humide, 14 supérieurs contre 3 inférieurs.

La distribution de l'eau est un facteur très important. Réduite à la fin de la période de végétation, elle doit être abondante, à l'inverse, au commencement de la végétation et surtout lors de la formation des tubercules.

IV—*Ses exigences sous le rapport du sol.*

La pomme de terre vient bien sur une grande variété de sols. Ainsi, les sols sablonneux, assez riches en matières organiques les [illegible] donnent généralement de bons rendements. Les sols des terres noires (terres noires) donnent de très fortes récoltes lorsqu'ils ne sont pas trop arides. Par contre, les terres de sable ou d'argile pures sont peu adaptées à cette culture à moins qu'elles soient bien amendées, les premières par l'apport de matières organiques sous forme de fumier, les dernières par l'apport de fumier et de chaux.

Dans l'Etat du Maine, des expériences ont été poursuivies dans le but de mesurer l'influence du sol sur le rendement; les résultats suivants ont été obtenus:

Variétés—sols—nombre de tubercules par plante.		Rendement en boisseaux par acre.
	tourbière…8.6	475
Montagne verte:	graveleuse…8.3	456
	loam…6.9	432
Type rural	limons…6.2	422

La nature du sol peut ainsi avoir une influence sur les maladies et la forme des tubercules.

V—*Ses exigences sous le rapport de la culture.*

Dans cet ordre d'idées, il y a à considérer deux genres d'opérations:

1—Les travaux de préparation du sol destiné à recevoir la semence.

2—Les travaux de culture pendant la végétation.

La pomme de terre est très sensible aux divers modes de préparation du sol ainsi que le démontrent les expériences suivantes conduites durant [illegible] années durant à Saskatoon:

Traitements du sol—	boisseaux par acre.
Labour d'été	228
[illegible]	215
Labour d'automne	180
Retour de blé	179
— de lin	207
— de [illegible]	221
— de [illegible]	211
— de blé d'[illegible]	210

Ces chiffres sont significatifs. Ils nous démontrent d'une façon frappante que la culture et le mode de préparation du sol [illegible] un meilleur ameublissement de celui-ci [illegible] toutes choses étant égales ailleurs, les rendements les plus élevés.

[illegible] par la pomme de terre est précédée d'un labour d'été ou d'une culture de blé d'Inde. Ceci explique en partie [illegible] très important [illegible] conditions indispensables pour obtenir d'une récolte de pommes de terre le maximum de rendement.

Pour ce qui concerne le deuxième genre d'opérations, c'est-à-dire les travaux de culture pendant la période de végétation, nous pouvons les résumer en trois mots: roulage, hersages, binages.

Le roulage est rarement nécessaire, les hersages, après la plantation, avant la levée des plants, sont surtout nécessaires sur les sols qui durcissent facilement.

C'est généralement le cas de la majorité des types de notre région qui sont franches, franches-argileuses ou argileuses.

Quant aux binages, ils doivent se pratiquer depuis la levée des plants jusqu'à ce que le feuillage recouvre une partie du sol. Ils doivent être assez profonds au début et plutôt superficiels vers la fin. Une bonne pratique est de les répéter au besoin toutes les deux ou trois semaines.

F. COMINBOEUF, L.S.A., [illegible]

Professeur au cours agricole, Collège Mathieu, Gravelbourg.

NOTE

Dans un prochain numéro notre étude portera sur le choix des variétés désirables, sur les maladies et insectes de cette culture et les moyens de les combattre, enfin sur le marché et la possibilité de l'extension de la culture de la pomme de terre dans l'Ouest.

Il est temps de songer aux grains de semence

(Notes des fermes expérimentales)

Il est souverainement évident et que le sol auquel la semence doit être confiée soit en bon état de fertilité et bien amendé, mais toutes les peines que l'on prend sont en grande partie perdues si l'on ne sème pas de la bonne semence saine, de variétés pures, sans mauvaises herbes, d'une bonne vitalité et qui a été traitée contre le charbon.

Jamais une emploi de semence pure n'a été plus nécessaire qu'aujourd'hui. Il s'impose au plus devant le problème toujours croissant des mauvaises herbes et la multiplicité des variétés qui sont offertes dans le commerce. Sans semence pure, nous ne pourrons jamais tirer un rendement avantageux de nos fermes.

Le cultivateur énergique et prévoyant n'attend pas jusqu'à la dernière minute pour préparer et nettoyer ses semences. Lorsque les travaux des semailles arrivent, on le trouve toujours prêt à semer de la semence qui a été bien nettoyée, qui a une bonne faculté germinative et qui a été traitée contre le charbon.

A la Station expérimentale de Morden, nous a vu pour pratique de nettoyer, dès que les froids arrivent, tous les grains que nous nous proposons d'employer comme semence le printemps suivant, et d'en envoyer un échantillon de 2 livres à la division fédérale des semences, à Winnipeg, pour les faire soumettre à des essais de classement et de germination. La Division des semences de Winnipeg essaye gratuitement les échantillons de la récolte précédente à condition de les recevoir avant le 1er janvier. Trop peu de cultivateurs profitent de cette occasion qui leur est offerte.

Dans les longues journées d'hiver, lorsque le cultivateur a des loisirs, pourquoi ne pas mettre le crible en marche au moyen d'un petit engin à gazoline, et de préparer le grain de semence avant que les travaux du printemps n'exigent tout son temps?

Cultivateurs qui [illegible] d'acheter de la graine de semence à [illegible]. Ne remettez pas plus longtemps, procurez votre semence de bonne heure, et vous n'aurez pas d'inquiétude lorsque le printemps arrivera.

Dans une enquête sur le grain de semence faite au Manitoba on a constaté qu'un cultivateur sur [illegible] de la semence qu'il supposait être du Marquis, tandis que la proportion de Marquis n'était en réalité que de 60 pour cent, tandis que les 40 pour cent restant se composaient de mauvaises herbes et de [illegible] d'autres variétés.

Nos produits de céréales viendraient au très haut niveau d'excellence sur les marchés du monde si nous ne donnions pas plus d'attention à la semence que nous semons.

W. J. BREAKEY,
Station expérimentale,
Morden, Manitoba.

[illegible] qu'il est évident au [illegible]. Il y en a beaucoup cependant qui sont presqu'aussi gros, et pesant aussi lourds que les grains sains et ils ne peuvent être séparés de cette façon.

Les résultats des expériences conduites au Laboratoire fédéral de pathologie végétale de Saskatoon indiquent que l'emploi du blé de ce genre pour la semence est une pratique néfaste. La faculté germinative de ces grains ne venant pas à maturité complète est de 10 à 30 pour cent au-dessous de la normale, et les plantes provenant de ceux qui germent ont très souvent une apparence faible ou maladive et ne donnent pas de beaux résultats, causant une forte diminution de rendement.

A en juger par les nombreux échantillons de blé de semence qui reçoit le laboratoire en provenance de diverses parties de la Saskatchewan et de l'Alberta, le pourcentage des grains ratatinés ou rouillés est parfois très élevé et il faut que le cultivateur du blé voie à ne semer que des grains sains. Le cultivateur qui sème du blé donne aux champignons qui sont portés par les grains ratatinés l'occasion de s'établir dans le sol, où ils vivent pendant plusieurs années. Il est beaucoup plus sûr et beaucoup plus facile d'éliminer la masse de certaines maladies du blé en semant la meilleure semence que l'on peut, [illegible] le sol.

G. A. SCOTT,
Laboratoire fédéral de pathologie végétale,
Saskatoon, Sask.

Variétés hâtives de blé

Dans un arrondissement froid, qui jusqu'ici paraissait plutôt favorable à la culture de l'avoine que du blé, deux fermiers qui sèment du blé Garnet. Il est résulté, plus de 18 récolte à Ponte, l'autre 12, et le [illegible], aucune 20. Tous trois ont eu du no 2 nord. Un voisin habitant un peu plus haut sème du Marquis. Il a classé son grain no 3 nord.

Ces expériences et plusieurs autres confirment les avis de ce qui suit des variétés hâtives de blé dans l'arrondissement Northern Park.

A la ferme expérimentale de Beaverlodge, pendant la période de sept ans, le Marquis prit en moyenne 118.6 jours à mûrir; l'Early Triumph, 117.3; le Garnet, 113.9; le Reward, 113.7; et le Ruby, 113.3. A plusieurs reprises, le Reward a été trouvé deux ou trois jours plus tardif que le Garnet et il a mûri une journée plus tard en 1928, à Beaverlodge, quoique dans les expériences précédentes il a mûri aussi vite.

Quant au rendement, l'Early Triumph est en tête, donnant 49 minots 17 livres à l'acre, Marquis 36 m. 45 livres; Garnet, 34 m. 11 livres, Reward, 31 m. 44 livres et Ruby, 31 m. 11 livres.

Le Marquis n'a pas besoin d'autres preuves. L'Early Triumph est un peu plus hâtif et, tout aussi récolte, dans un terrain exempt de rouille, mais il n'égale pas le Marquis pour la cuisson. Il est sujet à la rouille et aux autres maladies semblables.

Il a une tendance à être prolifique. Le Garnet parle par lui-même; sa paille souple est un désavantage. Le Reward a une paille raide et est de première qualité pour la farine. Il ne s'égrène pas facilement quoiqu'il s'est perte causée par un grand vent durant son temps de maturité en 1928. Il a rendu 50.30 minots à l'acre en 1928, mais la saison chaude, le temps sec durant son époque de maturité, en plus un peu d'égrènement ont baissé le rendement du Reward et du Garnet à 80 pour cent, c'est-à-dire 20 pour cent en comparaison du rendement du Marquis. L'inconvénient le plus important du Reward semble être sa susceptibilité à une maladie qui consiste dans la pourriture de la racine.

Une partie du grain distribué en 1928 avait un pourcentage de nielle démontrée, mais, puisque la quantité récoltée à la ferme expérimentale de Beaverlodge en fut exempte, il ne s'ensuit pas nécessairement que cette maladie est propre à cette variété.

W. D. ALBRIGHT.

Tarte au citron

Pour préparer la garniture des tartes au citron, délayez une livre de sucre et le contenu d'une boîte de garniture de tarte au citron "[illegible]" avec le quart d'une chopine d'eau froide; versez ensuite le mélange graduellement dans 2 chopines et trois quarts d'eau bouillante et tournez jusqu'à ce que le mélange soit épais. Enlevez de dessus le feu et versez dans les croûtes. Les tartes sont prêtes à servir dès qu'elles sont refroidies.

Si vous voulez obtenir une garniture extra riche, ajoutez un œuf et une once de beurre en mélangeant les ingrédients à l'eau froide.

Marché aux grains de Prince-Albert

No 1, 104; no 2, 99; no 3, 95; no 4, 88.

Marché aux Grains de Winnipeg

Blé — No 1 nord, 123 7-8; no 2 nord, 119 7-8; no 3 nord, 115 1-8; no 4, 110 3-8; no 5, 98 7-8; no 6, 84 3-8; fourrage, 74 3-8; voie, 122 7-8.

Avoine—No 2 C.W., 73 3-8; no 3 C.W., 63 3-8; extra 1 fourrage, 61 1-8; no 1 fourrage, 59 1-8; no 2 fourrage, 58 3-8; rejetée, 47 3-8; voie, 71 [illegible].

Orge—No 3 C.W., 77 1-2; no 4 C.W., 72 1-8; rejeté, 69 1-8; voie, 77 1-8.

Lin—No 1 N.C.W., 195 1-4; no 2 C.W., 191 1-4; no 3 C.W., 181 1-4; rejeté, 182 1-4; voie, 195 1-4.

Seigle—No 2 C.W., 107; no 3 C.W., 105; rejeté 2 C.W., [illegible]; rejeté, 99 3-4; voie, 107 1-4.

Marché aux animaux de Prince-Albert

Arrivées peu nombreuses. Marché tranquille.

Marché aux porcs plus bas et instable: select locaux, $9.20 et "thick smooths", $8.60.

Bouvillons, bons, $7.00 à $8.25; génisses, bonnes, $5.50 à $6.00; vaches, bonnes, $5.00 à $6.25; taureaux, "feeders", bons, $6.00 à $7.50; veaux, bons, $8.00 à $7.00; [illegible] $9.00 à $9.60; pour rôtir ou [illegible], $3.00 à $4.00; taureaux, [illegible] $5.25.

Marché aux animaux de Winnipeg

Arrivées: 725 bêtes à cornes, 18 veaux, 2,588 porcs. Marché stable, prix à peu près les mêmes, la classe de boucherie tient bon tandis que les "stockers" et "feeders" sont plus bas. Il y a une diminution de $1.00 sur la fin de la semaine passée pour les veaux.

Sélects, autour de $9.75; "thick smooths", $9.25; "Shops" et "feeders", $9.35 à $9.50.

Un ami lui conseilla de les essayer

Lisez ce que Madame A. Frame a à dire des pilules Dodd's pour le rein.

Une femme de l'Alberta souffrit pendant plus d'un an du rein et du mal de dos.

Champion, Alberta, Jan 28 (spécial).

Madame A. Frame, résidente de cette place, nous rapporte son expérience des pilules Dodd's dans la courte lettre suivante: Elle écrit: "Je fus troublée par le rein et un mal de dos pendant plus d'un an. J'avais essayé presque tous les remèdes que je connaissais, et sans résultat. Un ami me parla des pilules Dodd's. Je les essayai et après en avoir employé trois boîtes, je me sentis grandement soulagée. Je conseillerais à tous ceux qui souffrent du rein d'employer les pilules Dodd's pour le rein."

Les pilules Dodd's pour le rein, le fortifient et le guérissent. Le travail du rein consiste à nettoyer les impuretés étrangères du sang. Si le rein fonctionne mal, ce travail n'est pas accompli, et les matières étrangères restent dans le sang, causant des maladies sérieuses.

Un rein sain veut dire du sang pur, du sang par lui-même [illegible].

AUX MEMBRES DU CARTEL, ATTENTION!

Il y a un grand nombre de Certificats de Producteurs, pour le blé et aussi pour le grain ordinaire, non remis. Il serait donc nécessaire que ceux-ci soient expédiés immédiatement afin qu'ils soient vérifiés en vue du paiement. Lorsqu'il y aura une déclaration de paiement, les chèques seront vite envoyés. Si vous n'avez pas encore fait ainsi, veuillez donc y porter une attention immédiate.

VOUS ETES-VOUS PROCURE DU BON GRAIN DE SEMENCE?

A cause des gelées de l'automne dernier, le bon blé de semence est rare cette année. Il est d'une grande importance pour le Cartel du blé aussi que pour le Canada que la réputation de la haute classe du blé soit maintenue, et les membres du Cartel doivent renouveler leur graines de semence de stock garanti.

Le bureau de direction s'est entendu avec le Cartel de Semence pour assurer la distribution de blé de semence dégradé, à des prix raisonnables.

Les membres du Cartel qui désirent prendre avantage de cette opportunité pour se procurer de bonnes graines de semence, devraient se mettre en communication directe avec leur agent (elevator agent) et leurs commandes seront prises en considération aussitôt reçues.

PREPAREZ-VOUS MAINTENANT!

Saskatchewan Co-operative Wheat Producers Limited

BUREAU-CHEF: REGINA, SASK.

La Cie Parent Limitée

Nous attirons l'attention des cultivateurs sur la nouvelle liste des prix du grain que vient de nous fournir la Cie Parent Ltée. Nous espérons que ces nouveaux renseignements que cette compagnie canadienne française a eu l'amabilité de nous envoyer seront les appréciés de nos lecteurs et suivis avec attention. Ils pourront ainsi se tenir au courant des fluctuations du marché du grain. Nous sommes certains que nos cultivateurs auront gré à cette compagnie de leur rendre un pareil service, qu'ils reconnaîtront par le voie de leur encouragement.

Cours du grain fourni par

La CIE PARENT, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 26 janvier, 1929.

GRAINS		Mardi 22	Mercr. 23	Jeudi 24	Vend. 25	Sam. 26	Lundi 28
Blé No. 1 Nord	marché	124⅞	124⅝	123⅝	126	125.2	125⅞
2 Nord	fermé	121	120⅞	121	121⅞	120.2	116⅞
3 Nord	"	116⅞	115⅞	116⅞	117⅞	116.6	114⅜
Avoine 2 C.W.	"	74⅝	73⅞	73⅞	71⅞	71.2	71.1
3 C.W.	"	63.5	62⅞	63⅞	64⅞	64.2	63.1
Orge 3 C.W.	"	76.4	75⅞	76	77.3	78	76.7
4 C.W.	"	72	71⅞	71⅞	72.7	73	71.6
Lin 1 N.W.	"	194.7	194⅝	194⅝	197.4	196.4	194.2
2 C.W.	"	190.7	190⅝	190⅝	193.4	190.1	190.3
Seigle 2 C.W.	"	106.3	106⅞	106⅞	107.3	107.1	106

Prix sur voie (track)

GRAINS		Mardi 22	Mercr. 23	Jeudi 24	Vend. 25	Sam. 26	Lundi 28
Bas Blé 1 Nord	"	124.3	123⅝	124⅝	126	125.2	122.2
Avoine 2 C.W.	"	72.6	71⅞	71⅞	73.2	72.2	69.1
Orge 3 C.W.	"	76.1	75⅞	76	77.3	78	76.7
Lin 1 N.W.	"	193.7	193⅞	194⅞	191.1	194.4	194.3
Seigle 2 C.W.	"	106.5	106⅞	106⅞	105.3	107.3	106

Options

GRAINS		Mardi 22	Mercr. 23	Jeudi 24	Vend. 25	Sam. 26	Lundi 28
Blé Mai	"	129⅞	128⅝	129⅝	130	127.2	127.1
Juillet	"	131	130⅞	130⅞	131.3	130.7	129
Octobre	"	129⅞	128⅝	129	133.1	130	128
Avoine Mai	"	62.1	61⅞	61⅞	62⅞	62.2	61.1
Juillet	"	60.6	59⅞	60⅞	60.2	60.7	59.2
Octobre	"	54.2	54	54⅞	55.0	55.4	54.7
Orge Mai	"	80.4	79⅞	80	81.3	81.4	79.2
Juillet	"	79.7	78⅞	79⅞	80.2	80.1	79.1
Octobre	"	72.2	71⅞	71⅞	72	71.2	71.6
Lin Mai	"	200.7	200	200	200	200.1	200.3
Juillet	"	199.2	197⅞	197	197.4	197.3	196.6
Octobre	"						
Seigle Mai	"	111.5	111⅞	111⅞	113.7	112.3	110
Juillet	"	109.1	109⅞	109⅞	111.6	110.3	107.6
Octobre	"	104.3	104⅞	105	106.6	104.7	102.3

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

MUTRIE, Sask.

[illegible]

VERWOOD, Sask.

[illegible]

WILLOW BUNCH, Sask.

[illegible]

GRAVELBOURG, Sask.

AU COLLEGE

[illegible]

Adresse;
O Canada;
Nos félicitations!

[illegible]

WAKAW, Sask.

SANCTUAIRE DE LA PETITE THERESE DE L'ENFANT-JESUS

[illegible]

Pensée

[illegible]

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LA FERME FLEURIE

PAR M. LE MIERE

[illegible]

Prince-Albert

Sa Grandeur Mgr J.-H. Prud'homme [illegible] quittera il y a [illegible] semaines pour l'Est, doit d'après des nouvelles récentes poursuivre son voyage jusqu'en Europe où l'appellent des affaires importantes dans l'intérêt du diocèse. En route de Rome, il devra passer par plusieurs capitales européennes et se rendre en Pologne et en Autriche, pays d'origine de bon nombre de ses diocésains.

Le "Patriote" et ses lecteurs souhaitent à Sa Grandeur bon et heureux voyage.

— Une vague de froid s'est répandue sur la ville. Le mercure a enregistré 36 sous zéro. Un pareil froid ne s'était pas fait sentir depuis 1916.

— Présentement se tient à l'Empress Hotel la Convention provinciale des laitiers de la province. On y discute d'une manière très détaillée les problèmes de la production et du marché du lait et ses sous-produits.

M. [illegible] fut choisi pour remplir la dernière place vacante au conseil de ville. M. [illegible] a triomphé de son opposant, M. [illegible], par une majorité de 192 voix.

— De passage: M. l'abbé [illegible], curé de [illegible], R. P. [illegible], O. M. I., prédicateur de retraites, R. P. [illegible], O. M. I., de Duck Lake, M. l'abbé [illegible], curé de Vonda, M. [illegible], de Prud'homme.

Feux de forêts

Prince-Albert. — Des feux de forêt viennent d'être découverts dans les régions de Nipawin, de Pine River et de Deschambault Lake. Plusieurs employés du gouvernement se sont rendus sur les lieux pour éteindre les [illegible] de ces feux.

REGINA, Sask.

— Mgr l'Archevêque de Regina [illegible] de [illegible] et peut maintenant se rendre souvent à son bureau à l'archevêché.

— Mgr [illegible], vicaire général du diocèse de Regina, partait dimanche matin pour San Diego, Californie, où il passera quelques mois dans l'intérêt de sa santé. Sa sœur Mme [illegible], garde-malade à l'Hôpital de [illegible], l'accompagne.

Mlle [illegible], qui a subi une opération récemment et qui a passé sa convalescence à l'Académie du Sacré-Cœur de Regina, est repartie pour [illegible] reprendre ses classes.

— Parmi de nombreux visiteurs à l'archevêché la semaine dernière, on remarquait le R. P. [illegible], provincial des Oblats, et le R. P. [illegible], O. M. I., recteur du Collège de [illegible].

— La Rde Mère [illegible], provinciale des Filles de la Croix de Saint-André, a passé la soirée à Regina vendredi passé. La Révérende Mère se rend en France, où elle doit assister au mois d'avril au Chapitre général de sa Congrégation.

SASKATOON, Sask.

— Les RR. PP. [illegible] et [illegible] sont allés à Vancouver pour affaires.

— Mlle [illegible] qui était allée se [illegible] en Europe, est revenue à New-York. Mlle [illegible], sa sœur, est restée en France pour [illegible].

— Mlle [illegible], présidente et directrice du club littéraire et dramatique de [illegible] [illegible] dans sa séance de vendredi soir.

— M. [illegible] est un patient à l'hôpital Saint-Paul.

— Une cinquantaine de députés à l'Assemblée législative de Régina sont venus visiter Saskatoon la semaine dernière.

— Mlles [illegible] et [illegible] d'un côté, et Mmes McKenna et [illegible] de l'autre, qui ont été choisies pour ramasser des fonds pour la nouvelle église.

— Nous saluons avec plaisir l'établissement dans notre ville d'un compatriote qui y vient exercer la médecine. Il s'agit du docteur [illegible], gradué du Collège et Hôpital de Chicago pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge, diplômé de l'Institut [illegible] et de la Clinique des Quinze-Vingt de Paris.

Nous souhaitons bon succès au nouveau spécialiste, qui est établi au no 223, deuxième avenue sud.

Etablissement d'un nouveau collège d'affaires à Saskatoon

Le [illegible] Business College, connu en dit couramment, ou collège d'affaires, une nouvelle école commerciale, vient d'être établi à Saskatoon sous le nom de College of Commerce. Il occupe les deux étages de la nouvelle bâtisse connue sous le nom de College Building, vis-à-vis la Banque Canadienne de Commerce, 21ème rue est.

Cette école, dit-on, possède l'établissement le plus complet et le plus moderne de son genre. Chaque division est sous la direction d'un professeur expert.

M. J.-M. Cantor, B. Acc., est à la tête de toute l'organisation, secondé de Miss [illegible] Holland, en qualité de secrétaire. Une cinquantaine d'étudiants profitent déjà de l'entraînement que leur offre cette nouvelle école.

M. Cantor est un des principaux professeurs dans cette branche d'enseignement, dans l'Ouest, depuis des ans d'expérience. Il a été principal du département commercial du Winnipeg Business College et aussi de la [illegible] School de Winnipeg, aussi bien qu'instituteur du gouvernement pour le rétablissement des soldats.

Ces deux dernières années, M. Cantor a visité la plupart des plus célèbres collèges commerciaux aux Etats-Unis, et suivait le [illegible] Gregg School à Chicago.

Cette école est la propriété de M. John Robert Gregg, auteur du système de sténographie Gregg, et qui la dirige. Cette école est la plus importante des Etats-Unis, et c'est l'ambition de M. Cantor d'introduire les mêmes méthodes dans le collège of Commerce de Saskatoon, d'appliquer le même soin d'enseignement et de remporter le même succès.

A propos du transport du grain par la Baie d'Hudson

Bien moins que le tarif tel que stipulé par l'acte du traité du Nid du Corbeau (Crow's Nest) satisfera les gens de l'Ouest, surtout les expéditeurs de grain, lorsque le chemin de fer de la Baie d'Hudson sera ouvert. Telle fut la déclaration de M. [illegible], ministre des chemins de fer, des Travaux publics et des Industries de la Saskatchewan, à M. C. Dunning, ministre des Chemins de fer dans le gouvernement fédéral.

Il est à remarquer que nous demandons, ajouta l'hon. Spence. Cependant il reste encore à résoudre le problème de la détermination des taux définitifs du transport des marchandises de l'Ouest canadien. Les taux tels qu'ils existent à l'heure actuelle sont le résultat d'une entente entre les compagnies de chemins de fer, conclue en 1918. La ville de Régina et plusieurs autres endroits ont protesté contre cet acte qui ouvre la porte à de graves injustices que l'on ne peut justifier que de plausibles raisons.

Le temps est opportun pour faire disparaître les injustices et les préférences, alors que l'on s'occupe présentement de faire la liste des taux du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Une nouvelle gare à Le Pas.

"L'ouverture de cette nouvelle gare, dit le docteur Elliott, signifie plus que l'on serait porté à croire au premier abord. C'est une autre borne pour le nord. La première borne fut établie quand le Canadien Nord passa à Le Pas, puis vint le chemin de fer de la Baie d'Hudson et celui de la mine de Flin Flon. Le Canadien National a pris une part active dans la mise de toutes ces bornes. Il a pris une part à tous les développements en cours dans le Nord-Ouest. Le vieux Canadien Nord a été un chemin de fer de colonisation, de pionniers, et a servi à l'ouverture du pays sans attendre qu'il fût développé auparavant. Il a ouvert le chemin aux colons. Cette nouvelle gare en est la preuve. Elle a été construite où la population la voulait. Le Pas est maintenant un centre de chemin de fer, et espère voir d'autres lignes d'embranchement du réseau National s'y développer."

Le docteur Elliott a aussi remercié le gouvernement du Dominion pour la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Le maire Stitt, de Le Pas, qui a visité Churchill, dit que c'est le plus grand port du Canada et la région que traverse le nouveau chemin de fer est riche en mines de cuivre, d'or, d'argent et de fer.

Nouveaux règlements miniers pour l'Ouest

L'hon. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, vient d'arrêter de nouveaux règlements pour l'exploitation du quartz dans les mines des provinces de l'Ouest. Ces règlements sont la conclusion d'études minutieuses faites sur place par des spécialistes du ministère de l'Intérieur, et ont été adoptés dans les meilleurs intérêts des industriels comme dans ceux du public canadien en général.

Une première partie a trait aux permis pour mineurs. Tout prospecteur minier doit avoir un permis fédéral renouvelable le 31 mars de chaque année. Ce permis n'est plus nécessaire quand la personne fait de lettres est accordée. Le prospecteur a droit, avec son permis, à huit réclamations, à [illegible] s'il est dans les Territoires du Nord-Ouest. Le ministre leur en voit qu'il soit tenu [illegible] un permis de cette sorte, ou que ce soit dans le pays.

Le prospecteur licencié peut réclamer 400 acres par division minière où se trouve le permis accordé, et si c'est dans le Nord-Ouest, à 800 acres. Il peut multiplier ses réclamations autant de fois qu'il peut entrer dans des divisions minières, tel qu'il est que ces règlements sont très larges.

Le prospecteur devra délimiter sa réclamation pour quatre jalons, qui pourront au besoin devenir des jalons, de simples barres de fer ou encore des boîtes de conserve vides. Pour devenir possesseur de ses réclamations le prospecteur devra faire 200 jours d'ouvrage sur ses terrains en cinq ans ou moins, et 40 jours d'ouvrage pendant la première année qui suivra sa réclamation. Une fois certaines autres conditions remplies, le prospecteur obtiendra un bail de 21 ans, sans débourser d'aucune sorte.

Les droits régaliens seront payables que lorsque les profits dépasseront $10,000 par an. Ils seront de 3 pour cent pour le premier million; de 5 pour cent pour le deuxième, troisième et quatrième million; de 6 pour cent pour les cinq millions suivants, et le pourcentage augmentera ainsi suivant le nombre des millions.

Adoption de plusieurs bills

Québec. — La Chambre a adopté plusieurs bills en troisième lecture:

Le bill de M. Duplessis, proposant qu'au moins $4.00 par semaine du salaire d'un ouvrier soit déclaré insaisissable, a été adopté. Cette nouvelle loi remplace l'article 599 du Code de procédure civile. Un autre bill de M. Duplessis, à l'effet que les personnes sous le coup d'un jugement de la Cour supérieure, de la Cour de circuit ou de la Cour du magistrat pourront se réclamer de la loi Lacombe, a aussi été adopté.

Le bill de M. Lachereau, pour modifier la loi des jurés en exemptant les soldats de la milice permanente de servir, a été adopté en troisième lecture.

Un bill de M. Lachereau se rapportant à la loi de l'habeas corpus et déclarant que toutes les demandes d'habeas corpus devront à l'avenir être faites au procureur général, a été adopté en deuxième lecture, sur division.

Un autre bill ayant pour effet de déclarer propriété de la province les palais de justice et prisons qui sont actuellement, selon que les dits date d'avant la Confédération, la propriété des shérifs, a été adopté sur division et référé au comité des bills privés.

Le bill de M. [illegible] pour modifier la loi du cinéma relativement à la réponse du bureau de censure provincial a aussi été adopté en deuxième lecture.

Plusieurs bills privés ont aussi été adoptés et la Chambre s'est ensuite ajournée à mardi après-midi, à trois heures.

Des prix à 20 élèves

Ottawa. — La Société des Auteurs Canadiens a accordé les prix à 20 élèves des écoles séparées d'Ottawa pour le succès remporté dans le concours récemment organisé dans les écoles de la capitale. Les dix Canadiens français dont la composition a été primée, sont les suivants: Lucienne [illegible], Marie Papineau, Fernande [illegible], Rosario Marchand, Jacqueline [illegible], Yolande [illegible], Wilfrid [illegible], Hélène Lamarre, Gérard Seguin et Jacques Rousseau.

Un incendie à Lloydminster

Lloydminster, Sask. — Un incendie vient de causer de sérieux dommages à plusieurs maisons du village de Lloydminster. Le théâtre Empress a été complètement détruit ainsi qu'un magasin de bonbons. Les pertes se chiffrent à $25,000 en partie compensées par les assurances.

Accidents de chemin de fer

A Laurella, C.-A., deux trains de fret se sont tamponnés, tuant deux hommes.

A Ardrie, Alta, un fret est venu s'écraser sur l'arrière d'un autre train de fret arrêté pour prendre de l'eau. Il y eut deux personnes de tuées et une blessée.

A Cut Bank, C.-A., l'une des deux locomotives qui tiraient un train du Canadien Pacifique vers l'est, roula en bas d'un pont dans un ravin, tuant l'ingénieur et le chauffeur.

16 morts dans un accident à un passage à niveau

Bellevue, Ohio. — Une collision, due à une tempête, est survenue entre un autobus et un tramway électrique interurbain: il y eut 16 morts et 14 blessés.

L'accident s'est produit à un double passage à niveau à un mille et demi à l'est de Bellevue.

Rendement des puits de pétrole de l'Alberta

Les chiffres de la production pétrolière de l'Alberta en octobre 1928, comparés à ceux de la même période de 1927, ont été tirés des rapports fournis au ministère de l'Intérieur par les exploitants des diverses régions albertaines. Ils indiquent pour cette année une augmentation de plus de 1,000 barils. Le tableau comparatif est donné ci-dessous:

Octobre 1928: Naphte, 38,616 barils; pétrole brut léger, 3,724; pétrole brut lourd, 422; total, 32,762 barils.

Octobre 1927: Naphte, 21,863 barils; pétrole brut léger, 4,626; pétrole brut lourd, 0; total, 26,622 barils.

L'homme vertueux sait souffrir; il sait que la souffrance est dans le monde et qu'il doit porter sa part sans la rejeter ni la maudire. — Lacordaire.

* * *

On se plaint que les débats au sénat canadien manquent de pittoresque et de vie. Il n'en est pas de même au sénat mexicain où le revolver remplace la parole.

* * *

— J'apprends fort que vous avez commandé en mémoire des grâces que vous reçûtes dans votre première communion. — Bossuet.

PETITES AFFICHES
Tarif

VOITURES DEMANDÉES—
Locations maison, chambres, magasins, etc.
—A vendre, Perdu, Trouvé, etc.—
25 Mots ou moins, 50 sous. Un sou du mot additionnel. La même annonce, 3 insertions pour $2.00.

NAISSANCES, DECES, MARIAGES, REMERCIEMENTS—
50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDÉS

INSTITUTRICE ou instituteur bilingue demandé, qualifié en anglais et en français, pour l'Ecole Ste-Marie No. 1248. Prière de mentionner salaire désiré. Bonne école canadienne-française. S'adresser à Joseph Cantin, Sec.-Trés., Bonneville, Sask. 40-49-P

INSTITUTRICE bilingue possédant un certificat de deuxième ou troisième classe avec bonne référence pour l'école St-Denis No. 166. Logis moderne, téléphone, fournaise et système de toilette dans la cave. Pour plus amples informations, s'adresser à E. Nobert, Sec., St-Denis, Sask. 42-47-P

INSTITUTRICE bilingue demandée pour l'année courante à l'Ecole Beauchamp No. 4143. Salaire $1000, avec logis et téléphone ligne 10 R. 6. Ouverture le 18 février 1929.
S'adresser à: Oscard Lambert, Frenchville Sask.

INSTITUTRICE bilingue demandée pour district scolaire Grace No. 4188 Willow Bunch, Sask. Diplôme 2ème classe avec expérience, pension 1½ mille. Salaire $1250 par année. S'adresser à M. Savary, Sec. Trés. Boîte 66, Willow Bunch, Sask. 47-49-C

INSTITUTEUR ou institutrice bilingue demandé pour l'école [illegible] No. 2536, 4 milles et demi de Vonda. Salaire $1100 par année. S'adresser à Dumont Lepage, Sec. Trés. Boîte 23, Vonda, Sask. 47-49-C

ON DEMANDE immédiatement institutrice bilingue, certificat de 2ème ou 3ème classe, école très moderne, 38 élèves, bon salaire. S'adresser à [illegible], Sec.-Trés., Bernadette S. D. No. 4287 Shell River, Sask. 47-50-P

L'ARRONDISSEMENT scolaire No. 4572 de North Creek, demande un instituteur ou une institutrice pour l'enseignement de l'anglais et du français, avec certificat de 2ème ou 3ème classe. Ouverture le 15 février 1929. Mentionner salaire. Ecrire à A. E. [illegible], Sec. Trés., Leveillare, Sask. 47-49-C

ON DEMANDE

ON DEMANDE pour l'arrondissement scolaire de Bellevue No. [illegible], une institutrice bilingue qualifiée pour la Saskatchewan. Salaire [illegible], école avec résidence. Diplôme: 2ème classe. Pour le 1er février. S'adresser à J. [illegible], Sec., St-Isidore de Bellevue, Sask. 47-49-C

ON DEMANDE un instituteur ou institutrice pour le district de Lac Pelletier No. 2224. Certificat de 1ère classe de préférence; 2e classe acceptable. Ouverture 15 février ou 1er mars, plus tard. S'adresser à L. E. Dumont, Sec. Trés. [illegible]

A LOUER

RESTAURANT à louer avec poêle, lits, meubles, effets de table, situé à Holbein, Sask. Point de concurrence, une bonne chance pour une bonne ménagère. S'adresser à Pes. Laberge, Holbein, Sask.

A VENDRE

BEAU BOIS de corde à vendre, bois de saison de quatre pieds, vert. Prix sur le char à Rosthern $3.00 la corde. S'adresser à: Raphael Boyer ou au Rév. Père [illegible], Batoche, Sask. 46-49-C

CINQUANTE mille parts "KOOTENAY GIANT" à quinze cents. Développement "KOOTENAY" près des mines "CONSOLIDATED". Terrain aurifère "Eight Lakes". Entreprise par des hommes de Vancouver. Faites vos mandats payables à "Vancouver Advertising Agency." Bâtisse Dominion Bank Vancouver.

QUART de section de bonne terre, 120 âcres en culture, toute clôturée. Maison et étable très convenables bonne eau. S'adresser à boîte postale 447, Vermouth Sask. 47-C

POUSSINS PURE RACE

DE POULES Leghorns Blanches et de Rouges du Rhode Island Engraissées— Ancêtres avec record 220-293 oeufs. Escompte sur commandes pour livraison [illegible] mars. Prix raisonnables selon espèce et qualité. [illegible] et date fixe garantie. Abbé [illegible], curé de St-Maurice, Bellegarde, Sask. 45-55-P

PAQUETS d'abeilles avec reines italiennes 10 et plus, 2 lbs. $2.00, [illegible] avec la commande. Henri [illegible], Wharton, Texas. 45-50-P

POULETS PUR SANG

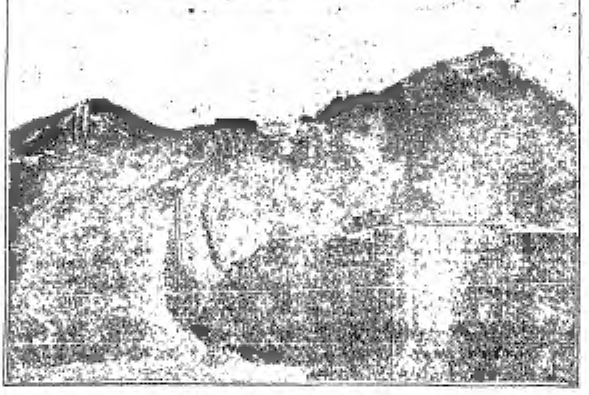
JEUNES POULETS de race, garantis pur-sang 100%. Nous envoyons les certificats avec les poulets comme gage de progression, des Leghorns ou des Barred Rocks, des Reds, des Anconas, des Minorcas, des Wyandottes, des Orpingtons. Un escompte sera accordé aux envois qui parviendront vers le 1er février. Catalogue Gratis. Alex. Taylor's Hatchery, 362 rue Furby, Winnipeg, Man. 45-55-C

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, en feuilles, récolté au pays, 12 variétés. Tabac coupé, mélange aussi exécuté sur commande. Cigares différentes marques. Liste de prix et échantillons [illegible]. Adressez A. J. Garceau & Fils, St-Roch l'Achigan, Qué. [illegible]

DIVERS

PRETS D'ARGENT sur fermes en culture. International Loan Company, 304 Trust and Loan Bldg, Winnipeg, Man. 28-C



La Grande Muraille de Chine

Vue remarquable de la Grande Muraille de Chine qui s'étend sur une longueur de plus de 2,000 milles, entre la Chine proprement dite et la Mongolie. [illegible]

Les personnes qui feront la prochaine croisière autour du monde, à bord de l'"Empress of Australia" du Pacifique Canadien, auront l'avantage de visiter une partie de cette muraille, au cours d'une excursion dans l'intérieur de la Chine. L'"Empress of Australia" commencera sa croisière à New-York, le 1er décembre 1929, et terminera au même port après 134 jours d'absence.



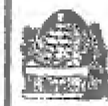
EN FAMILLE



[illegible]

Pauline Caron.
Grade VII. [illegible] 12 ans.

Bon à savoir



[illegible]

[illegible]

[illegible]

Modèle de réponses brèves

HISTOIRE DE L'EGLISE

[illegible]

Causerie de Tante Présentine



Mes bien chers Enfants

[illegible]

Je termine nous [illegible]

[illegible]

De votre affectionnée,

TANTE PRESENTINE

[illegible]

Pourquoi les vocations sacerdotales se font rares

[illegible]

La place du prêtre

[illegible]

Dernier poème de M. l'abbé O. Dugas

[illegible]



Compositions Primées

Clementine Johnson, Laflèche, Grade 12.
Marcelle Lafont, Prince-Albert, Sask. Grade 11.
[illegible], Willow Bunch, Grade 10.
Elizabeth Dion, Laflèche, Grade 9.
[illegible], Ponteix, Grade 8.
[illegible], Ponteix, Grade 7.
[illegible], Willow Bunch, Grade 6.
[illegible], Battleford, Grade 5.
Irène Noel, Willow Bunch, Grade 4.
[illegible], Wauchope, Grade 3.

(Suite à la page [illegible])

Jeanne Mance

[illegible]

Il n'y avait pas de place...

[illegible]

Mgr BAUNARD.

LE PETIT CHAT

[illegible]

Edmond ROSTAND.

Nouvelle gaie

Tourteret se venge

[illegible]

La poule de Saint-Liguori

[illegible]

"Je le dirai à votre mère"

[illegible]

Une magnifique profession de foi

[illegible]

Le Canada Français

LIVRAISON DE JANVIER 1929

[illegible]

La vocation du petit breton

[illegible]

L'école... c'est tout.

[illegible]

A Notre-Dame de Lourdes

Si jamais, vous n'avez prié la Vierge pure
En ce coin de pays où me porte mon cœur,
Ne parlez point alors de la belle nature
Et des lieux enchantés où Dieu mit sans mesure
Le secret de son grand art vainqueur.

[illegible]

Petite poste

(Suite de la première page)

[illegible]

LE PURGATOIRE

[illegible]

Joseph SUCKET, M. S. C.

NOS Ecrivains en Herbe



Grades 9, 10, 11, 12.

CONTE DE NOEL

[illegible]

Grades 6, 7, 8.

UN CONTE DE NOEL

[illegible]

Grades 3, 4, 5.

L'ARBRE DE NOEL

[illegible]

La main du prêtre

La main du prêtre, main bénie,
Main visible du Tout-Puissant,
Baptise, absout et communie.
Par elle, en nous le ciel descend.

Elle soutient, elle pardonne,
Elle affirme la vérité;
Comme elle reçoit, elle donne:
C'est la main de la charité.

La main du prêtre, oh! qu'elle est belle
Quand elle appuie un front contrit!
Quand elle courbe un front rebelle
Au joug léger de Jésus-Christ!

La main du prêtre, oh! qu'elle est douce!
Elle bénit, elle enseigne à souffrir.
Jamais cette main ne repousse
Une douleur qui veut guérir.

La main du prêtre, oh! qu'elle est forte!
L'enfer tremble sous cette main
Qui du ciel nous ouvre la porte,
Comme elle en ouvre le chemin.

Quelques Compositions

Condamné à assister à la messe de minuit pendant cent ans

C'était en l'année 1882. M. l'abbé Bouchard était curé d'une petite paroisse dans la province de Québec.

Il avait de très fidèles paroissiens, remplis de zèle et de dévouement. Pas un pour tout au monde n'aurait manqué la messe de minuit, le jour de Noël.

L'on sait, à cette époque, que nos pères avaient l'imagination et la crédulité faciles.

Cependant, il advint qu'un jour de Noël, un paroissien manqua la messe. Le curé s'informa de l'absent, mais personne ne l'avait vu nulle part.

Le paroissien s'était attardé à l'hôtellerie du village, où il avait [illegible]. Tout à coup, il s'était senti mal à l'aise et était tombé [illegible] sur le plancher de l'hôtellerie, sans vie.

Le Bon Dieu l'avait condamné à aller à la messe de minuit de sa paroisse pendant cent ans.

Dans toutes les familles, on racontait cette histoire et chacun, le long du chemin, [illegible] pour son le malheureux. [illegible], tout le monde disait qu'ils l'avaient rencontré.

A l'église, il prenait sa place debout près du bénitier; les gens du temps, qui avaient beaucoup de foi, et craignaient Dieu, faisaient le vide autour de lui, et, avec une grande piété, [illegible], priaient le petit Jésus d'avoir compassion pour leur ancien co-paroissien, afin que Dieu lui pardonne et le fasse entrer dans son beau ciel.

Une année, le paroissien n'était pas à sa place [illegible]. Pendant la messe, une voix se fit entendre qui disait: "Mon heure est venue, priez pour moi. Le petit Jésus a montré vos prières, et maintenant je suis prêt à aller me réjouir avec les élus pour l'éternité."

Vous pouvez vous imaginer la crainte dont le peuple fut saisi, en reconnaissant la voix de leur ancien paroissien.

Dieu lui avait abrégé son purgatoire à cause des prières de ses confrères.

Nous aussi, prions pour les âmes du purgatoire et nous serons récompensés.

Charles, grade X.

Mon enfant! Mon enfant!...

C'était la veille de Noël. Les cloches de la nuit [illegible] sur la terre couverte de [illegible]. [illegible]

[illegible] lorsqu'enfin, elle n'ose aller à l'église. Une idée lui vient. Les autres vont aller implorer l'Enfant Jésus, pourquoi n'irait-elle pas? Et disant, elle partit.

Bravant le froid et la neige, elle arrive à l'église. Elle va s'agenouiller près de la crèche et fait cette prière: "Marie, ma bonne mère, Jésus, mon divin Fils, mon enfant, mon enfant!" Et elle éclata en un sanglot. Mais l'Enfant-Jésus et sa sainte mère exaucèrent la fin de sa prière, car elle vit un sourire aimable se peindre sur les lèvres de Marie. Il lui sembla entendre une voix douce et câline lui dire: "Ton fils est converti."

Elle se retourne. O merveilleux prodige! O ravissant mystère! Elle vit apparaître, tout radieux, un cortège d'anges, et au milieu, son enfant chéri qui chantait: "Gloria in excelsis Deo!"

Ineffable bonheur! Son fils était converti et était allé chanter aux anges pour fêter Noël au paradis.

Denise, grade IX.

Charité récompensée

C'était la veille de Noël. Par un froid intense et en dépit de la tempête qui hurlait, un petit garçon, à peine âgé de 10 ans, allait de porte en porte, parmi les demeures des riches, demandant un morceau de pain et le privilège de se réchauffer. Partout on lui fermait la porte au visage, et quelquefois on le chassait à coups de pieds.

Il se dirigea donc vers un autre quartier de la ville où demeuraient des gens moins riches. Grelottant et épuisé, il frappa à la porte d'une dame vraiment charitable, qui s'empressa de l'admettre à son foyer. Sur ses ordres, Marie, la plus vieille de ses filles, alla préparer une soupe chaude et quelques mets, dont ces cœurs généreux pouvaient disposer, pendant que la bonne dame voyait au confort de notre pauvre petit vagabond. Et, ce faisant, son visage se couvrait de tristesse et ses yeux se remplissaient de larmes, car elle pensait à son pauvre petit Louis, alors dangereusement malade à l'hôpital.

Quand l'enfant eut bien mangé et qu'il se fut bien réchauffé, elle le prit sur ses genoux, croyant de [illegible] [illegible]

[illegible]

Pagar, grade VI.

Un téléphone au Père Noël

Un jour, Toto dit à son père: "Papa, avez-vous [illegible] Père Noël?" — "Oui, [illegible]

[illegible] je lui ai téléphoné ce matin, Toto. Je tournerai [illegible] pour aller [illegible] [illegible] un garçon [illegible] qui glissait.

Comme tu glisses bien, dit Toto, mais tu dois avoir froid dehors avec ce manteau déchiré?

Oh! oui, répondit Jean, je me [illegible] en glissant. Chez nous, il fait très froid et maman n'a pas d'argent pour acheter du charbon. Mais glissons ensemble, veux-tu?

Et les deux enfants s'amusèrent longtemps. Quand il fallut se séparer, Jean était triste et Toto songeur. Celui-ci, en rentrant, se renferma au salon et allant au téléphone, il chercha dans le livre le numéro du Père Noël. Il sonne et bientôt un "Allo" retentissant se fit entendre.

Allo! Est-ce vous, Père Noël?

—Oui, [illegible] répondit la voix en riant.

Père Noël, c'est Toto qui parle. Papa vous a téléphoné n'est-ce pas, à propos de mon traîneau.

Oui... eh bien?

—A la place, Père Noël, apportez-moi $22.00. Je voudrais le donner à Jean, qui est pauvre. Je me passerai de jouets cette année.

C'est bien, Toto, tu auras les $22.00, mais redis-moi ton adresse, je l'ai oubliée.

La veille de Noël, au bureau, très bien mis, portant un volumineux paquet, demanda à parler au père de Toto, à qui il raconta sa conversation avec Toto, en ajoutant: "Je suis riche, seul et sans enfants, [illegible] de la [illegible] de votre fils. Mettez donc demain cette enveloppe dans ses souliers et ce traîneau auprès de la cheminée."

Le Père doubla la somme sollicitée du bon cœur de son enfant.

Toto, à son réveil, fut heureux de trouver son traîneau et $22.00, qu'il courut porter à son ami Jean, qui put, ce jour-là, manger un bon dîner et se réchauffer auprès d'un bon feu.

Laurianne, grade VII

A Monseigneur de Laval

Premier évêque de Québec

Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. (S. Jean, X.)

S'il fut resté là-bas sur la terre de France,
A l'heure où, grands et forts, resplendissaient les Lys,
A l'heure où s'éveillait d'orgueil et d'espérance
Le superbe héritier du trône de Clovis,
S'il fut resté là-bas, quelque rayon de gloire,
[illegible] sur le nom de Laval,
[illegible] jamais doré son bâton pastoral!...

S'il fut resté là-bas, [illegible] sa vie,
[illegible] comme un [illegible] le ciel...
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Il eût goûté la paix d'un tranquille bonheur,
[illegible]
Et le souffle orgueilleux du faste et de l'honneur!...

Mais ces grandeurs, c'était trop petit pour son cœur!
[illegible] des Xavier et des Pierre Claver,
Il sentait dans son cœur monter une autre flamme,
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Il [illegible] la gloire humaine [illegible],
Et, [illegible] la croix de son Maître adoré
[illegible]
[illegible]
Il travailla, prêtre, pour les causes divines,
[illegible]
[illegible] la couronne d'épines,
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
... Et meure qu'il vécut pour la gloire éternelle,
Parce qu'il méprisa la gloire qui finit,
De ses [illegible] une splendeur nouvelle
Et tout le Canada l'acclame et le bénit.

Une Religieuse de Jésus-Marie

La Patrie

[illegible]

Hubert.

Le Missionnaire

Les voyez-vous tout prêts, ces héros [illegible],
[illegible] devant l'autel, armés pour la bataille?
Des flammes dans les yeux, et redressant leur taille
Chevaliers qu'ils sont beaux, apôtres qu'ils sont grands!
Aux lèvres la prière, au front le pain sacré,
Le Christ sur la poitrine et le courage au cœur,
Ils écoutent l'appel et [illegible] d'ardeur.
Partez, soldats de Dieu, sur la rive lointaine!...

Loin des siens, se rêvant qu'un sublime avenir,
Tout [illegible], intrépide et ardent missionnaire,
[illegible], Jésus-Christ, sous ta noble bannière,
Part, [illegible]
Adieu, parents. Adieu, terre de la patrie!
L'Evangile a fleuri sur notre sol [illegible].
[illegible]
Transporte au loin les noms de Jésus et Marie...

Entendez-vous le train qui franchit les coteaux?
La machine en sifflant bondit, vacille, s'ébranle
Pendant que la vapeur l'agite et le vent [illegible]
Mais plus violemment bat le cœur du héros.
Bientôt, c'est de la mer le flot bleu qui s'écarte
Et livre le passage au pressé voyageur.
L'espérance est en prière et son esprit songeur
Suit son œil attentif qui cherche sur la carte...

[illegible]
Sur les sauvages bords, tout un peuple [illegible]
C'est le "sel du soleil", ce sont les "fils de grâces";
C'est Jésus qui leur vient ouvrir son Paradis.
Le généreux soldat sans plus tarder s'élance,
Avec l'aide du Christ il combat vaillamment.
Les idoles font place au très saint Sacrement.
Sur les temples la Croix brille avec l'espérance.

Pendant qu'il gagne à peine un sens débilitant
L'apôtre inspire aux cœurs le dépôt du partage
La foi, la paix, l'amour, mais [illegible] la rage:
S'il se serait épuisé, le martyr l'attend.
Son âme [illegible] sa charité palpitante
Finit par succomber aux fureurs des païens...
Mais le sang du martyr fait germer les chrétiens.
D'autres mains vont couper la moisson florissante.

Pour féconder ton sang, fidèle serviteur,
Tu l'as joint, sur l'autel, au Sang du Rédempteur...
—Prêtre, ainsi pour sauver une âme pervertie
Il faut, comme Jésus, te changer en hostie!

T. M. [illegible]



Jeux d'Esprit

1

LOGOGRIPHE

2

CHARADE

3

CHARADE

4

METAGRAMME

Variétés De A à Z

Eugène DUPLESSIS.

Litanies d'une vieille fille

AUMONE ROYALE

François COPPÉE

PURIFICATION

Georges-Gaston Martel.

Communiez souvent

Un petit tour

La carte postale de Marguerite

"Ce ne sont ni les pourceaux qui pleurent, ni les hirondelles qui bavardent." — Henri Bolo

M. LAJEUNESSE.

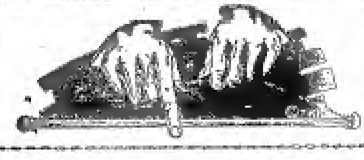
Le petit écrivain

(Napoléon Ier).

Le vieux râteau

Louis-Joseph DOUCET

Dans le tram



Sujets de Compositions

GRADES—9, 10, 11, 12.

LA DISCORDE.

* * *

GRADES—6, 7, 8.

"LAISSE-MOI COPIER".

* * *

GRADES—3, 4, 5.